Dépendances économiques de la Belgique

Analyse au niveau sectoriel et des produits

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0314.595.348

- 0800 120 33 (numéro gratuit)
- SPFEco
- @spfeconomie
- linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)
- instagram.com/spfeco
- youtube.com/user/SPFEconomie
- economie.fgov.be

Éditrice responsable :
Séverine Waterbley
Présidente du Comité de direction
Rue du Progrès 50 — 1210 Bruxelles

Version internet

003-25

Table des matières

1. Introduction 6
2. État des lieux des échanges internationaux de la Belgique 8
3. Analyse sectorielle : dépendance économique des industries belges par rapport à l'étranger 10
   3.1. Méthodologie et sources de données 10
   3.2. Résultats 11
      3.2.1. Identification des industries belges les plus dépendantes des pays situés hors de l'Union européenne 11
      3.2.2. Origine géographique de la dépendance 13
      3.2.3. Analyse des secteurs fournisseurs situés en dehors de l'UE-27 15
      3.2.4. Évolution de la dépendance dans la dernière décennie 18
      3.2.5. Comparaison internationale 20
      3.2.6. Vulnérabilité face à un choc externe 22
4. Analyse au niveau des produits 24
   4.1. Méthodologie et sources de données 24
   4.2. Résultats 29
      4.2.1. Produits dépendants non stratégiques 32
      4.2.2. Produits dépendants stratégiques 33
      4.2.3. Matières premières critiques 35
   4.3. Focus sur les Critical Raw Materials 38
   4.4. Conclusions de l'analyse au niveau des produits 39
5. Conclusion générale et recommandations 41
6. Annexes 43

Liste des graphiques

Graphique 3-1. Identification des industries belges les plus dépendantes des pays extérieurs à l'UE-27 12

Graphique 3-2. Origine géographique de la dépendance de la valeur ajoutée répondant à la demande finale totale du secteur 14

Graphique 3-3. Les secteurs fournisseurs situés en dehors de l'UE-27 16

Graphique 3-4. Évolution de la part de la valeur ajoutée issue des pays hors UE dans la demande finale totale entre 2013-2017 et 2018-2022 18

Graphique 3-5. Comparaison de la part de valeur ajoutée issue de pays hors UE dans la demande finale industrielle adressée aux industries belges, françaises, allemandes et néerlandaises (2018-2022) 20

Graphique 3-6. Contribution à la part de la valeur ajoutée hors UE-27 22

Graphique 4-1. Décomposition du nombre de produits importés provenant de pays hors UE.... 28

Graphique 4-2. Valeur des importations des produits dépendants en fonction de leur type et de leur catégorie 30

Graphique 4-3. Nombre de produits dépendants en fonction de leur type et de leur catégorie . 31

Graphique 4-4. Répartition des biens dépendants pour la Belgique par catégorie de produits.... 32

Graphique 4-5. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants non stratégiques (en valeur) 33

Graphique 4-6. Ensembles de produits dépendants non stratégiques importés de Chine en Belgique 33

Graphique 4-7. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants stratégiques (en valeur) 34

Graphique 4-8. Ensembles de produits dépendants stratégiques importés des USA en Belgique. 34

Graphique 4-9. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants stratégiques (quantité) 35

Graphique 4-10. Principaux partenaires commerciaux pour les matières premières critiques (en valeur) 37

Graphique 4-11. Principaux partenaires commerciaux pour les matières premières critiques (quantité) 37

Graphique 4-12. Ensemble des produits de matières premières critiques provenant de pays hors UE 37

Liste des graphiques des annexes

Graphique 1-1. Part moyenne des exportations belges de biens par catégorie, de 2019 à 2024 43

Graphique 1-2. Part moyenne des importations belges de biens par catégorie, de 2019 à 2024 44

Graphique 3-7. Analyse de l'évolution de la part de la valeur ajoutée dans la demande finale totale entre 2013-2022 46

Graphique 3-8. Décomposition des fournisseurs industriels extra UE-27 par industrie entre 2018 et 2022 47

Graphique 3-9. Décomposition des fournisseurs de service extra UE-27 par industrie entre 2018 et 2022 47

Graphique 3-10. Analyse de l'évolution de la part de la valeur ajoutée dans la demande finale totale entre 2013-2022 48

Graphique 3-11. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et françaises 49

Graphique 3-12. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et allemandes 49

Graphique 3-13. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et néerlandaises (exprimée en points de pourcentage, moyenne 2018-2022) 50

Graphique 3-14. Contribution à la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges 50

Liste des tableaux

Tableau 2-1. Part des exportations et importations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde 8

Tableau 4-1. Liste des matières premières critiques affichant une dépendance importante pour la Belgique (concept national, 2024) 39

1. Introduction

Au cours des dernières décennies, la mondialisation et la spécialisation des chaînes de production ont profondément transformé les échanges internationaux. Ces évolutions ont favorisé la croissance, l'innovation et l'efficacité économique, mais elles ont également rendu les économies plus vulnérables aux perturbations extérieures. Un choc affectant un pays, un secteur ou même quelques entreprises peut désormais se propager rapidement à d'autres économies, entraînant des ruptures d'approvisionnement et des déséquilibres économiques.

La Belgique, dont l'économie est très ouverte et intégrée dans les échanges internationaux, a largement bénéficié de cette dynamique[1]. Cependant, cette forte intégration dans les chaînes de valeurs mondiales se traduit aussi par une dépendance accrue à l'égard de partenaires étrangers. Les événements récents – tensions commerciales, augmentation des barrières tarifaires, restrictions à l'exportation de la Chine, pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine – ont mis en évidence la fragilité des chaînes d'approvisionnement. Ils ont ravivé le débat sur l'autonomie stratégique et la dépendance économique des pays fortement intégrés dans le commerce mondial.

Ce rapport analyse la dépendance économique de la Belgique à l'égard des pays hors de l'Union européenne. L'objectif est d'identifier les secteurs et les produits les plus exposés à des perturbations d'approvisionnement, afin de mieux anticiper les vulnérabilités économiques.

L'analyse repose sur deux approches complémentaires : d'une part, une analyse sectorielle, fondée sur les chaînes de valeur mondiales, permet de mesurer la dépendance des différents secteurs industriels aux intrants étrangers. D'autre part, une analyse par produits est effectuée afin d'identifier les biens pour lesquels la dépendance extérieure est la plus marquée[2].

Ce travail utilise

- la base de données de type entrées-sorties Figaro (version 2024) de la Commission européenne, qui permet de retracer la provenance de la valeur ajoutée dans la production nationale ;
- la base de données BACI (version 2023) qui contient les données détaillées au niveau des produits.

Ces sources offrent un cadre analytique harmonisé pour mesurer la dépendance vis-à-vis des pays extra-UE-27. Ce rapport concerne exclusivement les biens industriels et la dépendance sous l'angle des importations.

Le présent rapport constitue une mise à jour approfondie du rapport publié en 2022[3]. L'analyse a été enrichie par la prise en compte de nouvelles données, d'un horizon temporel élargi (dix ans pour l'analyse sectorielle et cinq ans pour l'analyse au niveau des produits) et de concepts plus récents relatifs aux matières premières critiques.

Des améliorations méthodologiques ont également été introduites, notamment concernant la mesure de l'intégration des chaînes de valeur mondiales et la classification des produits stratégiques. Ce travail s'inscrit dans un processus continu de suivi et d'amélioration, en lien avec les développements méthodologiques et analytiques en cours au sein de la Commission européenne et d'autres institutions internationales.

Par ailleurs, la méthodologie de la Commission européenne, utilisée dans cette étude pour identifier les produits pour lesquels la Belgique dépend de fournisseurs non membres de l'UE, présente certaines limites. En particulier, elle ne tient pas compte de la problématique des

---

[1] Le degré d'ouverture de la Belgique (il s'agit du rapport entre la moyenne des exportations et importations de biens et services et le PIB) était de 79,5 % en 2024 contre 75,1 % en 2010 (BNB).

[2] Dans notre analyse, un produit est considéré comme dépendant de l'étranger lorsque plus de la moitié de son approvisionnement provient de pays hors Union européenne et que ces importations sont concentrées sur un petit nombre de partenaires. Cette définition s'aligne sur les travaux récents de la Commission européenne en matière de dépendances stratégiques.

[3] Jaucot,J.-Y., De Lange, B. and P. Van Herreweghe (2022). Prémices de l 'identification des dépendances de la Belgique, Carrefour de l'Economie 28, SPF Economie.

réexportations ni celle des transits via d'autres États membres. Il est donc essentiel de poursuivre le développement d'un outil méthodologique mieux adapté aux spécificités de la Belgique.

La suite du rapport s'organise de la manière suivante : la première partie dresse un état des lieux des échanges internationaux de la Belgique. La deuxième partie présente une analyse sectorielle fondée sur les chaînes de valeur mondiales afin d'identifier les secteurs les plus exposés aux dépendances extérieures. La troisième partie présente l'analyse au niveau des produits. Enfin, la conclusion résume les principaux résultats obtenus à partir de ces analyses.

2. État des lieux des échanges internationaux de la Belgique

L'économie belge se caractérise par son ouverture et son intégration dans les échanges mondiaux qui représentent un pilier essentiel de la croissance et de la prospérité du pays. Sa taille et sa position géographique au cœur de l'Europe, au carrefour de grands axes de communication terrestres, maritimes et aériens, favorisent l'intensité de ses relations extérieures et font de la Belgique une plateforme commerciale stratégique. Depuis 2014, les exportations belges de biens ont crû de 44,7 % et les importations de 37,7 %[4]. Avec un degré d'ouverture de l'économie de 79,5 % en 2024, le commerce international représente une part considérable de l'activité économique belge, les exportations représentent plus de 90 % du PIB et 1 emploi sur 3 dépend des exportations.[5]

En 2024, la Belgique a exporté des biens pour une valeur de 347,6 milliards d'euros et importé des biens pour 340,4 milliards d'euros[6]. Au niveau de l'Union européenne, la Belgique est le 5e pays en matière d'importations et exportations de biens au sein de l'UE[7]. Au niveau mondial, en 2024, la Belgique est le 13e pays pour les exportations de biens (avec une part de 2,2 %) et le 15e pays pour les importations de biens (avec une part de 2,1 %) (Agence pour le Commerce extérieur, données WTO[8]).

Les principaux partenaires commerciaux de la Belgique reflètent sa proximité géographique et son appartenance à l'Union européenne. En effet, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas sont les principaux partenaires de la Belgique pour les exportations et les importions de biens, tandis que pour les services, les États-Unis prennent la place de l'Allemagne dans le top 3 pour les importations et les exportations. Le tableau 2-1 montre en détail la part des exportations et importations des principaux partenaires de la Belgique pour les 3 dernières années disponibles.

Tableau 2-1. Part des exportations et importations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

	Exportations			Importations		
	2022	**2023**	**2024**	**2022**	**2023**	**2024**
Monde (en milliards €)	*430,2*	*364,5*	*347,6*	*436,3*	*370,0*	*340,4*
Monde	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**
Union européenne (27 pays)	**64,6%**	**63,1%**	**63,1%**	**61,8%**	**66,1%**	**68,6%**
Allemagne	20,1%	16,0%	15,3%	12,0%	13,1%	13,6%
France	12,6%	12,9%	12,9%	10,7%	11,7%	11,6%
Pays-Bas	14,3%	13,2%	12,9%	21,2%	21,7%	23,8%
Autres pays européens	**9,1%**	**10,5%**	**11,0%**	**15,4%**	**10,4%**	**9,4%**
Royaume-Uni	5,2%	6,0%	6,3%	6,4%	3,5%	2,9%
Suisse	1,2%	1,3%	1,4%	1,9%	2,6%	2,7%

[4] Institut des Comptes nationaux (ICN), concept national. Les lecteurs intéressés trouveront des informations sur le commerce international, ainsi que sur les composantes de la croissance, les prévisions de croissance et l'inflation dans le suivi de la conjoncture en Belgique sur le site web du SPF Economie. Ces pages sont actualisées trimestriellement.

[5] Politique commerciale | SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et Coopération au Développement

[6] ICN, Concept National https://stat.nbb.be/Index.aspx?DataSetCode=EXTTRADEBENAT&lang=fr#

[7] Commerce belge - Agence pour le Commerce extérieur

[8] Commerce belge - Agence pour le Commerce extérieur

	Exportations			Importations		
Russie	0,6%	0,5%	0,6%	2,4%	0,9%	0,7%
Turquie	1,2%	1,3%	1,4%	0,8%	0,8%	0,9%
Afrique	**4,8%**	**4,3%**	**4,3%**	**2,1%**	**1,9%**	**2,1%**
Amérique	**9,3%**	**10,6%**	**10,7%**	**8,1%**	**9,5%**	**8,4%**
États-Unis d'Amérique	6,9%	7,7%	7,9%	5,4%	6,9%	6,0%
Asie	**10,6%**	**9,8%**	**9,1%**	**12,1%**	**11,6%**	**10,9%**
Chine	1,4%	1,7%	1,8%	3,4%	3,4%	3,4%
Inde	1,5%	1,2%	1,1%	1,2%	1,1%	1,0%
Japon	2,1%	1,1%	0,8%	1,9%	2,3%	2,4%
Australie et Océanie	**0,5%**	**0,6%**	**0,6%**	**0,3%**	**0,4%**	**0,4%**
Autres	**1,1%**	**1,1%**	**1,1%**	**0,1%**	**0,1%**	**0,2%**

Source : Institut des Comptes nationaux (ICN), concept national

Les contributions aux échanges internationaux de la Belgique varient selon les produits et les secteurs. La part des différents produits dans les exportations et les importations est présentée en annexe 1.

Si le degré d'ouverture de la Belgique au commerce international constitue un atout majeur pour la croissance de son économie, il rend également le pays plus sensible aux perturbations extérieures. Les tensions géopolitiques, la montée du protectionnisme et la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales accentuent cette vulnérabilité. Dans un tel contexte, la compréhension fine des dépendances économiques devient un enjeu central.

Les analyses classiques qui décrivent la structure des échanges sont utiles pour dresser un tableau d'ensemble, mais elles ne permettent pas, à elles seules, d'évaluer la dépendance d'un pays. Une approche plus approfondie est nécessaire car la dépendance ne se limite pas à la part des échanges avec un partenaire donné ; elle dépend aussi de la fiabilité de ce partenaire, de la diversification des sources d'approvisionnement et du caractère stratégique des biens échangés. À cela s'ajoute la capacité de substitution, c'est-à-dire la possibilité pour les entreprises de remplacer un fournisseur étranger en cas de rupture d'approvisionnement. C'est dans cette perspective que s'inscrit la suite de ce rapport.

3. Analyse sectorielle : dépendance économique des industries belges par rapport à l'étranger

L'analyse sectorielle constitue la première étape de l'évaluation de la dépendance stratégique de la Belgique. Elle permet d'identifier les secteurs industriels les plus exposés à une rupture d'approvisionnement ou à des perturbations des échanges internationaux.

L'intérêt d'une telle approche est double. D'une part, elle offre une vision globale de la structure des interdépendances entre la Belgique et le reste du monde (notamment, des pays situés hors de l'UE-27), en tenant compte non seulement des échanges directs mais aussi de l'ensemble des flux liés aux chaînes de valeur mondiales. D'autre part, elle met en évidence les secteurs importants pour lesquels la dépendance des pays hors de l'UE-27 peut constituer une source de vulnérabilité économique.

L'analyse se concentre exclusivement sur les importations des secteurs industriels car c'est surtout la capacité d'un pays à s'approvisionner qui détermine sa vulnérabilité. Les exportations ne sont donc pas prises en compte dans cette partie, car elles reflètent davantage la compétitivité que la dépendance.

3.1. Méthodologie et sources de données

L'approche retenue repose sur une décomposition de la valeur ajoutée incorporée dans la demande finale totale, ce qui permet de quantifier le degré d'intégration étrangère au sein des chaînes de production belge.

La demande finale totale d'un secteur regroupe l'ensemble des utilisations finales de ses produits. Elle comprend,

- la demande intérieur finale, c'est-à-dire la consommation finale des ménages, des ASBL, des autorités publiques, ainsi que les investissements réalisés par les entreprises et leur variation de stock, et
- les exportations destinées aux marchés étrangers.[9]

L'analyse de cette demande finale totale permet d'évaluer l'importance relative de la consommation nationale et des débouchés extérieurs dans l'activité de chaque industrie.

L'approche adoptée dans le cadre de cette étude est « cumulée ». En effet, l'approche tient compte de l'ensemble de la chaine de production en amont à l'origine de la production d'une industrie donnée. Elle ne se limite pas à la valeur ajoutée directe générée par cette industrie, mais inclut également la valeur ajoutée indirecte créée par tous les secteurs fournisseurs situés en amont du processus de production. Cette valeur ajoutée indirecte peut provenir aussi bien d'autres secteurs belges que de secteurs étrangers.

L'analyse s'appuie sur les matrices entrées-sorties internationales, un outil permettant de retracer la provenance des intrants utilisés dans chaque secteur et leur diffusion dans les différentes étapes de la production. Les données proviennent de la base de données Figaro (version 2024). L'analyse couvre la période 2013 à 2022 (la dernière année disponible).

[9] Voir également schéma en annexe 2.

3.2. Résultats

L'analyse présentée dans cette section est organisée de manière à offrir une vue d'ensemble cohérente des différentes dimensions de la dépendance sectorielle. Tout d'abord, les industries belges les plus dépendantes des pays situés hors de l'Union européenne (« extra UE-27 ») sont identifiées. Cette étape permet de réaliser un premier état des lieux des secteurs industriels les plus exposés aux chocs d'approvisionnement.

Ensuite, la géographie de ces dépendances est examinée, en précisant les principaux partenaires extra UE-27 à l'origine de ces approvisionnements et en mettant en évidence les zones où la concentration des échanges est la plus forte.

Au-delà de la dimension géographique, l'analyse s'intéresse également à la structure productive sous-jacente. Celle-ci cherche à déterminer de quels fournisseurs étrangers les industries belges dépendent. Cela permet de mieux comprendre la nature des intrants concernés et les maillons potentiellement fragiles des chaînes de valeur.

L'évolution de ces dépendances au cours de la dernière décennie constitue un autre axe d'analyse. Celle-ci permet de déterminer si les liens de dépendance se sont renforcés dans le temps. Une comparaison avec les pays voisins vient enrichir l'analyse, en mettant en perspective le niveau de dépendance de la Belgique. Enfin, l'analyse se conclut par l'examen de la sensibilité relative des marchés belges. Cette dernière évalue dans quelle mesure un choc sur des chaînes de valeur mondiales pourrait affecter la demande intérieure et les exportations nationales.

3.2.1. Identification des industries belges les plus dépendantes des pays situés hors de l'Union européenne

Le graphique 3-1 illustre la position relative des secteurs industriels belges selon leur degré de dépendance extérieure et leur contribution à l'économie. L'axe horizontal représente la part de valeur ajoutée provenant de pays situés hors de l'UE intégrée dans la demande finale totale adressée aux industries belges. L'axe vertical indique la valeur ajoutée issue de cette demande finale totale[10]. Donc, le graphique illustre, pour chaque industrie belge, dans quelle mesure elle dépend de l'étranger pour produire (axe horizontal) et quelle est sa contribution à l'économie nationale en termes de valeur ajoutée totale (axe vertical).

À titre d'exemple, l'industrie alimentaire belge a généré en moyenne, entre 2018 et 2022, une valeur ajoutée cumulée de 41,5 milliards d'euros. La demande finale totale adressée à ce secteur génère une valeur ajoutée directe au sein même de l'industrie alimentaire belge (9,3 milliards d'euros), mais également une valeur ajoutée indirecte produite dans les secteurs en amont, qu'ils soient nationaux ou étrangers, tout au long de la chaîne de production. Sur la période étudiée, la valeur ajoutée générée par l'industrie alimentaire pour répondre à la demande finale totale s'élevait en moyenne à 7,7 milliards d'euros en provenance des pays hors UE. Cela représente 18,6 % de la valeur ajoutée cumulée de ce secteur sur la période.

10 Pour rappel, la demande finale totale comprend les dépenses de consommation des ménages, des ASBL, des autorités publiques, les investissements des entreprises, les variations de stock, les exportations et les dépenses des résidents belges à l'étranger.

Graphique 3-1. Identification des industries belges les plus dépendantes des pays extérieurs à l'UE-27

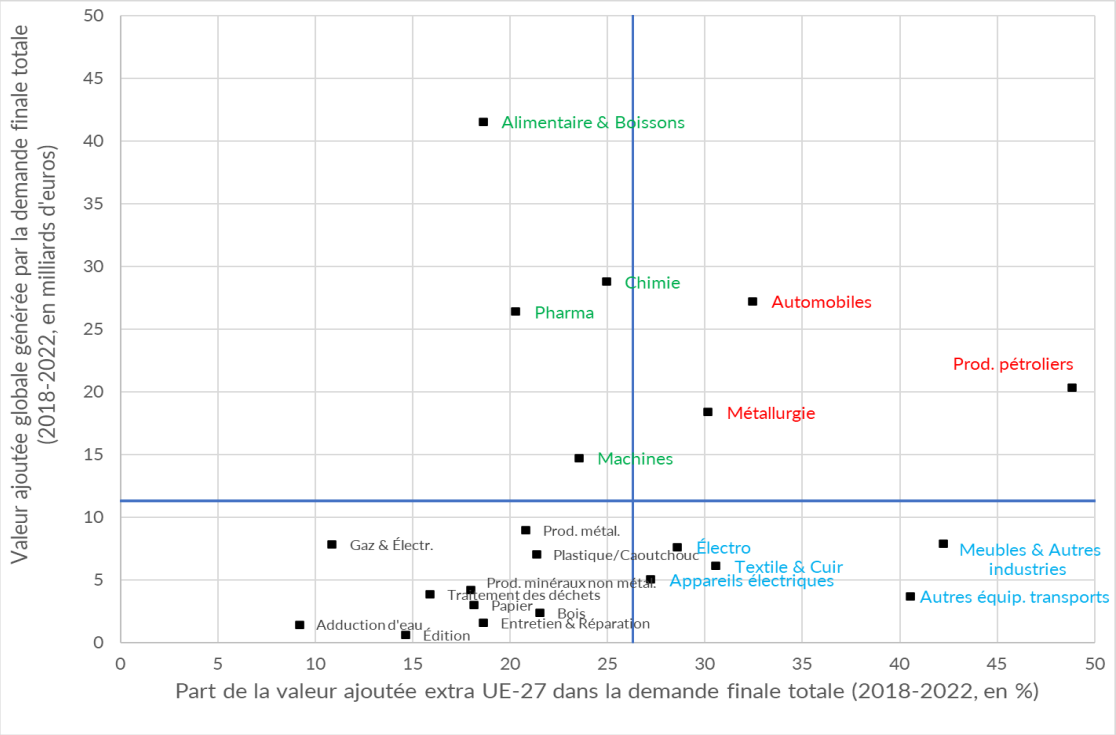

Note : En annexe 3, le graphique 3-7 présente à titre informatif la répartition des industries en fonction de la valeur ajoutée directe générée par la demande finale totale adressée aux industries.
Source : FIGARO (CE), calculs propres

La distribution des points dans le graphique 3-1 révèle une hétérogénéité marquée entre les différents secteurs industriels. On peut subdiviser le graphique en quatre quadrants distincts délimités par les valeurs de la moyenne industrielle (26,3 % et 11,3 milliards d'euros).

Premièrement, le quadrant supérieur droit des « **Industries d'importance élevée et de forte dépendance** », reprises en rouge dans le graphique 3-1, comprend les industries pour lesquelles les deux indicateurs sont supérieurs à la moyenne industrielle. Ces secteurs sont les industries pétrolière, automobile et la métallurgie. Cette dépendance vis-à-vis des importations en provenance des pays situés hors de l'UE-27 les rend vulnérables aux chocs internationaux. En effet, près de la moitié (48,8 %) des intrants nécessaires pour répondre à la demande totale adressée à l'industrie pétrolière provient de pays situés hors de l'UE-27, contre seulement 26,3 % en moyenne pour l'ensemble des industries. Dans les deux autres industries de ce quadrant, l'industrie automobile et la métallurgie, environ un tiers des intrants émane de pays extérieurs à l'UE-27 (respectivement 32,5 % et 30,2 %).

Deuxièmement, le quadrant inférieur droit comprend les « **Industries d'importance modérée et de forte dépendance** ». Elles sont représentées en bleu dans le graphique 3-1. Il s'agit des industries qui contribuent moins que la moyenne industrielle à la valeur ajoutée, mais pour lesquelles la part de la valeur ajoutée extra UE-27 intégrée dans la demande finale totale est supérieure à la moyenne industrielle :

- les meubles et autres industries (42,3 %)
- les autres équipements de transport (40,5 %)
- le textile et le cuir (30,6 %)
- les appareils électroniques (28,6 %)
- les appareils électriques (27,2 %)

Malgré leur plus petite taille, ces secteurs restent sensibles aux chocs internationaux.

Troisièmement, le quadrant supérieur gauche comprend les **« Industries d'importance élevée et de faible dépendance »**. Elles sont représentées en vert dans le graphique 3-1. Il s'agit des secteurs pour lesquels la valeur ajoutée créée par la demande finale totale est plus élevée que la moyenne industrielle, et pour lesquels la part de cette valeur ajoutée générée hors UE est inférieure à la moyenne. Bien que ces secteurs soient relativement moins exposés aux chocs internationaux que les industries des quadrants précédents, ils dépendent de fournisseurs en provenance de pays extérieurs à l'UE-27 pour des montants absolus conséquents. En valeur absolue, la part de la valeur ajoutée en provenance de pays hors UE-27 pour ces secteurs est plus élevée que pour certaines industries du quadrant inférieur droit. Comme mentionné plus haut, la valeur ajoutée générée par la demande finale totale adressée à l'industrie alimentaire s'élève à 41,5 milliards d'euros. Les industries chimique (28,8 milliards d'euros) et pharmaceutique (26,4 milliards d'euros) ont aussi engendré une valeur ajoutée largement supérieure à la moyenne industrielle. La fabrication de machines a également produit une valeur ajoutée globale au-delà de la moyenne industrielle.

Le quatrième quadrant reprend les « **Industries d'importance modérée et de faible dépendance** ». Elles sont représentées en noir dans le graphique 3-1. Il s'agit de secteurs dont les deux indicateurs affichent des valeurs inférieures à la moyenne industrielle. Ces secteurs sont plus petits et semblent plus orientés vers le marché domestique. Il s'agit notamment des industries manufacturières du bois, du plastique/caoutchouc, des produits métalliques, du papier, des produits minéraux non métalliques mais aussi de la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et de la production et la distribution d'eau, y compris l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution.

Bien que tous les indicateurs présentés dans les sections suivantes aient été calculés pour l'ensemble des 22 secteurs industriels, l'analyse qui suit se concentre sur les secteurs appartenant aux trois premières catégories mentionnées précédemment.

Après avoir identifié les industries belges les plus dépendantes des pays situés hors de l'UE-27, il est important de déterminer de quelle zone géographique et de quels secteurs fournisseurs provient cette dépendance. Notons qu'il est possible de désagréger chaque zone géographique en pays qui la composent. C'est ainsi que le rapport consacré à la dépendance économique par rapport à la Chine donne plus de précision sur les secteurs chinois à l'origine de la valeur ajoutée intégrée dans la demande finale totale adressée aux industries nationales.

3.2.2. Origine géographique de la dépendance

Le graphique 3-2 classe les différents secteurs industriels par ordre décroissant selon la part de la valeur ajoutée provenant de l'extérieur de l'UE dans la demande finale totale qui leur est adressée. Il indique également l'origine géographique (domestique, UE et extra-UE) de la dépendance de la valeur ajoutée répondant à la demande finale totale du secteur. Par exemple, pour l'industrie pétrolière, il met en exergue qu'un peu moins de 50 % de la valeur ajoutée associée à ces activités en Belgique dépend de zones géographiques situées hors de l'Union européenne, et le restant est divisé entre UE et domestique.

Graphique 3-2. Origine géographique de la dépendance de la valeur ajoutée répondant à la demande finale totale du secteur

En pourcentage.

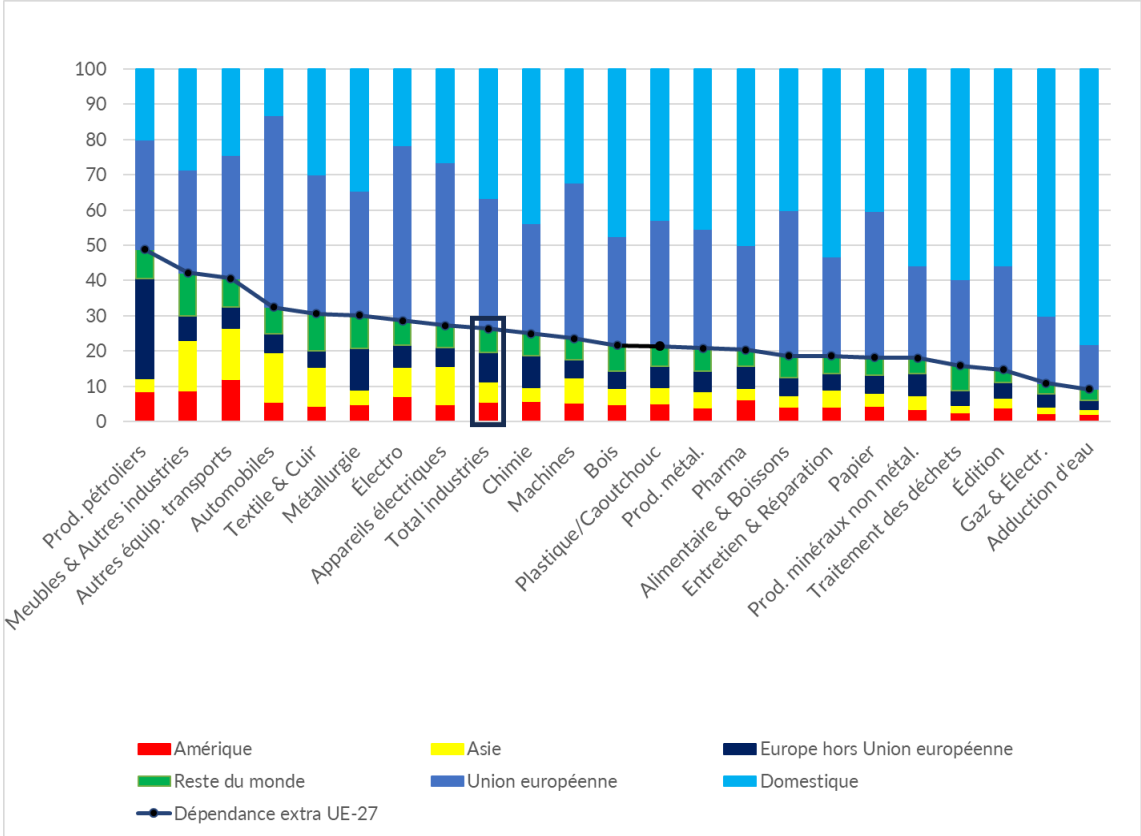

Note : L'Amérique est composée de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Mexique et des États-Unis ; l'Europe hors Union européenne comprend la Suisse, la Norvège, la Russie et le Royaume-Uni. L'Asie reprend la Chine, l'Indonésie, l'Inde, le Japon, et la Corée du Sud. Le reste du monde regroupe l'Australie, l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Afrique du Sud et les autres pays non repris ailleurs.

Source : FIGARO (CE), calculs propres.

Pour l'ensemble de l'industrie belge, durant la période 2018-2022, la valeur ajoutée engendrée par la demande finale totale provient :

- pour 36,6 % de la Belgique elle-même
- pour 37,0 % d'un autre pays de l'Union européenne (principalement de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas)
- pour 26,3 % des pays hors UE

L'analyse du graphique 3-2 est présentée selon les catégories déterminées à l'aide du graphique 3-1 :

Industries d'importance élevée et de forte dépendance (en rouge dans le graphique 3-1)

Pour l'**industrie pétrolière** 48,8 % de valeur ajoutée provient des pays hors de l'UE-27 dont 28,5 points de pourcentage d'autres pays européens (hors UE), 8,6 points de pourcentage d'Amérique et 8,2 points de pourcentage du reste du monde.

La valeur ajoutée incorporée dans la demande finale totale adressée à l'**industrie automobile** provient à concurrence de 32,5 % des pays hors UE-27. Les 2 zones géographiques les plus responsables pour cette part sont l'Asie (13,9 points de pourcentage) et le reste du monde (hors Europe extra-UE et Amérique) (7,6 points de pourcentage).

La part de la valeur ajoutée générée en dehors de l'UE-27 pour répondre à la demande finale totale adressée à **l'industrie métallurgique** s'élève à 30,2 %. Les deux principales zones géographiques hors UE-27 pour la valeur ajoutée de cette industrie sont l'Europe (hors UE-27) et le reste du

monde (hors Asie et Amérique) responsables pour 11,7 % et 9,6 % de la valeur ajoutée répondant à la demande finale totale du secteur.

Industries d'importance modérée et de forte dépendance (en bleu dans le graphique 3-1)

Les « **Meubles et autres industries »** ainsi que les **« Autres équipements et transport »** affichent une part de valeur ajoutée hors UE-27 de respectivement 42,3 % et 40,5 %. Cette valeur ajoutée se répartit, entre autres, entre l'Asie (respectivement 14,3 et 14,7 points de pourcentage), l'Amérique (respectivement 8,7 et 11,9 points de pourcentage) et le reste du monde (respectivement 12,3 et 8,2 points de pourcentage).

La valeur ajoutée provenant de l'extérieur de l'UE-27 dans la demande finale totale de **l'industrie textile** (30,6 %) émane essentiellement de l'Asie (11,2 points de pourcentage) et du reste du monde (10,4 points de pourcentage). Pour l'industrie des **appareils électroniques**, cette valeur ajoutée hors UE-27 (28,6 %) est créée en partie en Asie (8,2 % du total) et en Amérique (7,2 % du total) et celle des **appareils électriques** (27,2 %) est générée pour une bonne partie en Asie (10,7% du total).

Industries d'importance élevée et de faible dépendance (en vert dans le graphique 3-1)

La valeur ajoutée hors UE-27 incorporée dans la demande finale totale de **l'industrie alimentaire,** et celle de la **fabrication de machines** ont été générées en partie par le reste du monde (respectivement 6,2 % et 5,9 % du total). Pour **l'industrie chimique**, l'Europe hors UE-27 (9,1 %) est la principale origine hors UE-27, tandis que pour **l'industrie pharmaceutique,** l'Amérique (6,3 %) et l'Europe hors UE-27 (6,2%) sont les principales zones d'origine en dehors de l'Union européenne.

3.2.3. Analyse des secteurs fournisseurs situés en dehors de l'UE-27

Au-delà de l'origine géographique de leurs intrants, il est également pertinent d'examiner les secteurs auxquels les industries recourent pour atteindre leurs objectifs de production et ainsi répondre à la demande finale qui leur est adressée.

Le graphique 3-3 met en exergue les secteurs sources situés en dehors de l'UE-27 auprès desquels les industries belges se sont approvisionnées durant la période 2018-2022. Les secteurs sources sont regroupés en quatre groupes :

- l'agriculture
- l'industrie minière
- l'industrie manufacturière
- les services

Les secteurs de demande finale totale (sur l'axe des abscisses) sont classés par ordre décroissant de l'importance de l'industrie (sur le graphique, bâtonnets en bleu turquoise) comme secteur source de leur approvisionnement extra UE-27.

Graphique 3-3. Les secteurs fournisseurs situés en dehors de l'UE-27

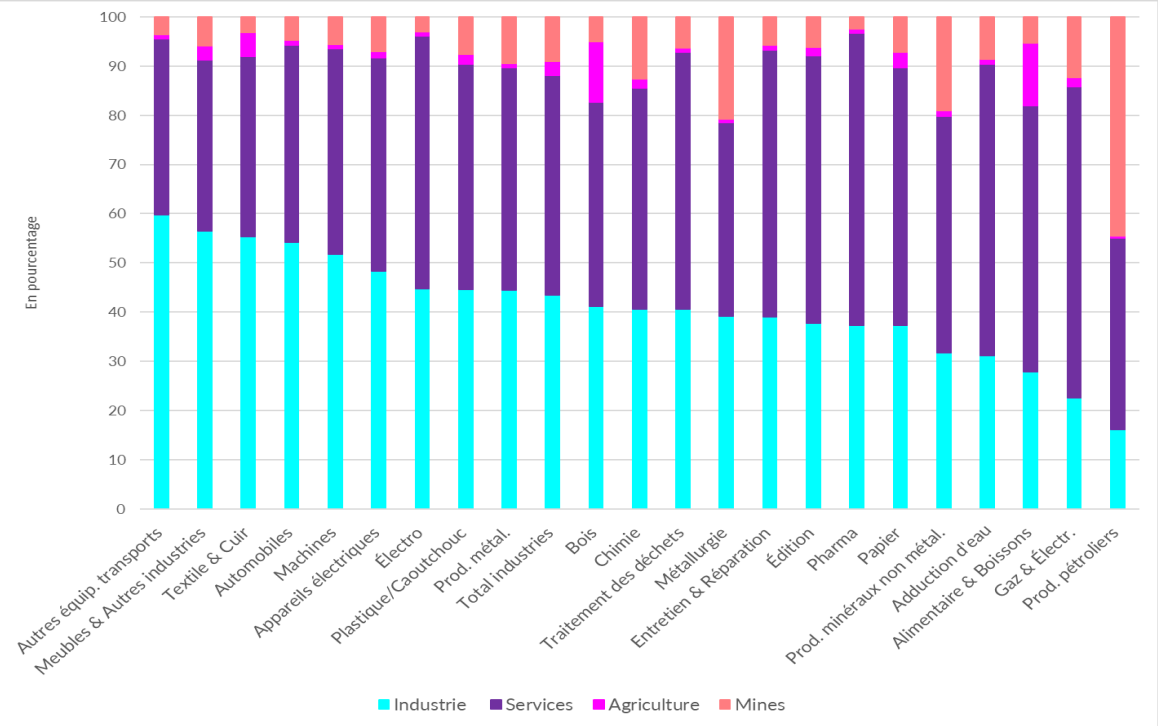

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Industries d'importance élevée et de forte dépendance (en rouge dans le graphique 3-1)

L'**industrie pétrolière** s'approvisionne au-delà des frontières de l'Union européenne surtout en produits miniers (44,5 % des approvisionnements hors UE-27 ; principalement de Norvège) et en services (38,9 % dont les activités d'architecture, d'ingénierie et de services techniques ; le commerce de gros ; le transport par voie terrestre et les services juridiques et comptables).

L'**industrie automobile** se fournit dans les zones hors UE-27 auprès des industries manufacturières (54,2 %), notamment des autres industries automobiles (26,1 % du total, entre autres du Japon) et de la métallurgie (5,0 % du total). Avec une part de 40,0 %, les services hors UE-27, tels que le commerce de gros et de détail, le transport par voie terrestre et les services financiers sont également à la source de la création de la valeur ajoutée extra UE-27. Les industries minières, de leur côté, ont une part de 4,8 %.

La **métallurgie** a recours au-delà de l'Union européenne aux industries manufacturières (46,4 %) comme les aux autres industries métallurgiques (18,8 points de pourcentage). L'industrie minière (20,8,0 %) et les services (39,3 %) (comme le commerce de gros et de détail, le transport par voie terrestre, les services financiers) sont les deux autres secteurs sources hors UE-27 de la métallurgie belge.

Industries d'importance modérée et de forte dépendance (en bleu dans le graphique 3-1)

L'industrie des **autres équipements de transport** et celle des **meubles et autres industries** se fournissent en majorité de biens industriels (respectivement 59,8 % et 56,6 % des approvisionnements hors UE-27) dont une part importante d'échanges intra-sectoriels. Pour les autres équipements de transport, 35,7 % sont des échanges intra-sectoriels, en provenance, entre autres, des États-Unis. Pour les meubles et autres industries, 34,4 % des échanges intra-sectoriels sont issus, entre autres, d'Inde, des États-Unis et du Japon. Ces deux industries se fournissent en dehors des frontières européennes aussi pour des produits miniers (respectivement 3,6 % et 5,9 %),métalliques (respectivement 4,3 % et 3,7 %) et chimiques (respectivement 1,9 % et 2,9 %).

Environ la moitié de la valeur ajoutée provenant de l'extérieur de l'UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries des **appareils électroniques** et **électriques** trouve son origine dans l'industrie manufacturière (respectivement 44,7 % et 48,4 %). Pour les appareils électroniques, une part importante provient des échanges intra-industriels (28,6 points de pourcentage), principalement avec les États-Unis et la Chine. Pour les appareils électriques, la part des échanges

intra-industriels est plus faible (19,0 points de pourcentage, notamment en provenance de Chine), mais la contribution des produits chimiques (3,4 %), métalliques (6,7 %) et miniers (7,1 %) est plus significative.

La valeur ajoutée provenant de pays situés hors de l'UE-27 importée par l'**industrie du textile et du cuir** provient surtout des industries manufacturières (55,4 %), dont une bonne partie des échanges intra-industriels (40,5 points de pourcentage, notamment de Chine et de Turquie). Les produits agricoles (4,9 %) sont aussi responsables d'une part importante de la valeur ajoutée provenant de pays hors UE-27.

Industries d'importance élevée et faible dépendance (en vert dans le graphique 3-1)

Les services représentent une part considérable dans la valeur ajoutée hors UE-27 créée par la demande finale totale de l'**industrie pharmaceutique** (59,4 %) et de **l'industrie alimentaire** (54,1 %). Il s'agit notamment des services suivants :

- le commerce de gros (respectivement 9,4 % et 12,2 % du total)
- le commerce de détail
- les services juridiques et comptables (respectivement 6,4 % et 4,9 % du total)
- le transport par voie terrestre, les services financiers.

Les services de location et de sous-location (7,2 %) occupent également une place importante dans la valeur ajoutée hors UE-27 intégrée dans la demande finale totale adressée à l'industrie pharmaceutique. L'agriculture (12,7 %) apporte une part importante dans la valeur ajoutée extra UE-27 à la demande finale totale satisfaite par l'industrie alimentaire.

La valeur ajoutée issue des pays hors UE-27 engendrée par l'**industrie chimique** provient de services (44,9 %) mais aussi de l'industrie manufacturière (40,7 % notamment une bonne partie des échanges intra-sectoriels à concurrence de 25,3 points de pourcentage) et des produits miniers (12,7 %).

En conclusion

L'analyse montre que, pour sept des douze industries identifiées comme dépendantes vis-à-vis de pays hors UE-27 (les industries des autres équipements de transport, des meubles et autres industries, automobiles, appareils électriques, fabrication de machines, appareils électroniques, et la métallurgie), l'approvisionnement se fait principalement en biens industriels, avec une part importante d'échanges intra-sectoriels, mais aussi en produits chimiques et métalliques[11]. Les secteurs sources des produits miniers jouent également un rôle significatif dans l'approvisionnement extra-UE pour plusieurs industries (comme par exemple, les produits pétroliers , la chimie, la métallurgie, les appareils électriques, les meubles et autres industries, l'industrie automobile).

En moyenne, pour l'ensemble des industries belges, les produits chimiques sont importés principalement depuis la Chine et les États-Unis, tandis que les produits métalliques proviennent essentiellement de la Chine, de la Russie et du Japon. L'industrie belge s'approvisionne en gaz naturel (produit minier) auprès de la Norvège.

Enfin, les secteurs sources des services (notamment le commerce de gros et de détail, les services juridiques et comptables, le transport par voie terrestre, les services financiers a) sont bien intégrés dans la demande finale adressée aux industries belges, et en particulier pour les industries pharmaceutique et alimentaire.

[11] Les graphiques 3-8 et 3-9 de l'annexe 3 détaillent les industries et les services fournisseurs hors UE-27.

3.2.4. Évolution de la dépendance dans la dernière décennie

Les parties précédentes de ce rapport traitaient des industries belges les plus dépendantes des pays situés en dehors de l'Union européenne, de l'origine géographique de cette dépendance et des secteurs fournisseurs extra UE-27 pour la période 2018-2022. La partie suivante examine l'évolution de la part de valeur ajoutée provenant de pays situés en dehors de l'Union européenne pour chaque industrie au cours des dix dernières années (2013 et 2022[12]).

Même s'il est intéressant de relever certaines valeurs extrêmes au fil de cette période afin d'identifier des phénomènes conjoncturels, l'analyse se concentre principalement sur l'évolution structurelle de la part de valeur ajoutée hors UE. Pour cela, les moyennes de deux périodes sont comparées : 2013-2017 et 2018-2022. Cette approche permet de quantifier la contribution de chaque zone géographique à l'évolution de l'écart de part de valeur ajoutée hors UE, en tenant compte à la fois de la proportion relative et du niveau absolu de valeur ajoutée générée par chaque zone.

Le graphique 3-4 illustre cette évolution entre les deux périodes, sur la base des moyennes quinquennales.

Graphique 3-4. Évolution de la part de la valeur ajoutée issue des pays hors UE dans la demande finale totale entre 2013-2017 et 2018-2022

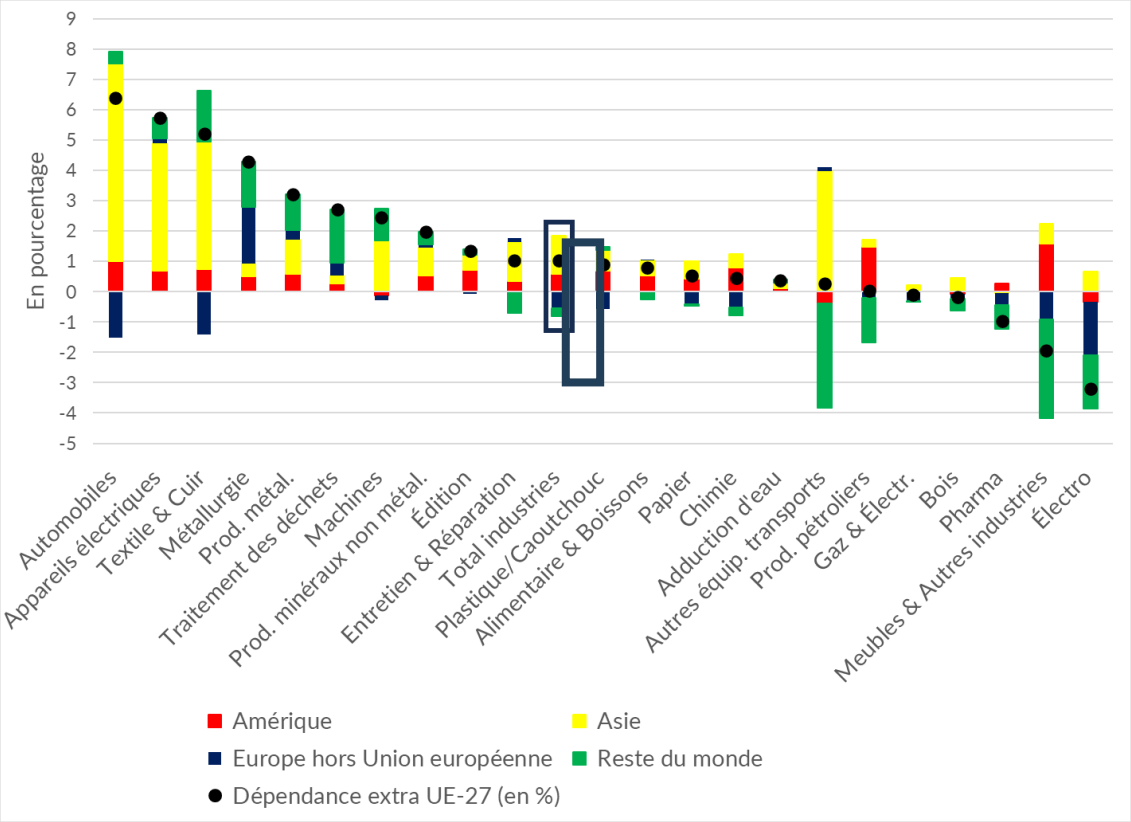

Source : FIGARO (CE), calculs propres.

Ce graphique présente la contribution à l'écart de la valeur ajoutée provenant de pays hors Union européenne entre les périodes 2013-2017 et 2018-2022. Les industries sont classées par ordre décroissant de la variation de la valeur ajoutée entre les deux périodes.

[12] L'annexe 3 (graphique 3-10) reprend l'évolution année par année (2013-2022) de la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges.

La valeur ajoutée hors UE dans la demande finale totale adressée à l'ensemble des industries est passée de 25,3 % durant la période 2013-2017 à 26,3 % durant la période 2018-2022 (+1,0 point de pourcentage). En outre, la plupart des secteurs, 17 sur 22 plus précisément, affichent une dépendance accrue vis-à-vis des pays hors Union européenne pour la plupart des secteurs, 17 sur 22. En moyenne, les industries belges dépendent davantage de l'Asie (+ 1,3 point de pourcentage) et de l'Amérique (+0,6 point de pourcentage) mais moins de l'Europe hors UE (-0,5 point de pourcentage) et du reste du monde (-0,3 point de pourcentage).

Catégorie « Industries d'importance élevée et de forte dépendance »

La part de valeur ajoutée hors UE incorporée dans la demande finale totale de **l'industrie automobile** et **la métallurgie** a fortement augmenté durant les dix dernières années sous revue, passant respectivement de 26,1 % et 25,9 % durant la période 2013-2017 à respectivement 32,5 % et 30,2 % durant la période 2018-2022. En ce qui concerne l'industrie automobile, l'Asie (notamment le Japon et la Chine) a apporté une contribution positive à l'évolution de la part de valeur ajoutée provenant de pays hors UE (+6,5 points de pourcentage) tandis que l'Europe hors UE-27 (notamment le Royaume-Uni) a eu un effet négatif (-1,5 points de pourcentage). En ce qui concerne la métallurgie, l'Europe hors UE-27 (1,9 point de pourcentage) et le reste du monde (1,5 point de pourcentage) ont contribué positivement à l'écart entre les deux périodes. Déjà fort élevée (48,8 %), la part de valeur ajoutée provenant de pays hors UE dans **l'industrie pétrolière** est restée stable, mais a changé de composition avec un augmentation du rôle de l'Amérique au détriment du reste du monde.

Catégorie « Industries d'importance modérée et de forte dépendance »

La part de valeur ajoutée provenant de pays hors UE intégrée dans la demande finale totale des **industries du textile et du cuir et des appareils électriques** a suivi une tendance à la hausse durant les dix dernières années sous revue, passant respectivement de 25,3 % et 21,5 % durant la période 2013-2017 à respectivement 30,6 % et 27,2 % durant la période 2018-2022. Pendant cette période, tant l'industrie du textile et du cuir que celle des appareils électriques sont devenues plus dépendantes de l'Asie (+4,2 points de pourcentage pour chacune des deux industries). Au contraire, la part de valeur ajoutée extra-UE dans la demande finale totale des **appareils électroniques** (passant de 31,8 % à 28,6 %) et des **meubles et autres industries** (passant de 44,2 % à 42,3 %) a diminué au cours des dix dernières années. La demande finale totale des appareils électroniques s'est montrée moins dépendante de l'Europe hors UE-27 et du reste du monde (-1,8 point de pourcentage pour chacune des deux régions) ; celle des meubles dépend moins du reste du monde (-3,3 points de pourcentage). La part de valeur ajoutée provenant de pays hors UE dans la demande finale totale des **autres équipements de transport** s'est stabilisée au cours des dix dernières années (passant de 40,3 % à 40,5 %). Néanmoins, cette industrie a renforcé sa dépendance vis-à-vis de l'Asie (+4,0 points de pourcentage) aux dépens du reste du monde (-3,5 points de pourcentage).

Catégorie « Industries d'importance élevée et de faible dépendance »

La part de valeur ajoutée hors UE dans la demande finale des industries chimique (passant de 24,5 % à 25,0 %), pharmaceutique (passant de 21,2 % à 20,3 %) et alimentaire (passant de 17,8 % à 18,6 %) est restée fort stable durant les dix ans sous revue. En revanche, la part de la valeur ajoutée hors UE-27 de l'industrie de la fabrication de machines a progressé de 21,1 % à 23,5 %, notamment sous l'impulsion de l'Asie (+1,7 point de pourcentage).

En conclusion

Cette analyse montre que certaines industries belges sont de plus en plus dépendantes de l'Asie, à l'instar de l'industrie automobile (+6,5 points de pourcentage), l'industrie des appareils électriques (+4,2 points de pourcentage), l'industrie textile et du cuir (+4,2 points de pourcentage) et celle des autres équipements de transport (+4,0 points de pourcentage). À l'inverse, d'autres industries dépendent moins de l'Europe hors UE-27 (par exemple, les appareils électroniques, l'industrie automobile et l'industrie textile et du cuir) et du reste du monde (par exemple, les autres équipements de transport, les meubles et autres industries, les produits électroniques et les produits pétroliers).

3.2.5. Comparaison internationale

Cette section compare la dépendance des industries belges et des principaux pays voisins (à savoir, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas) vis-à-vis des pays hors Union européenne. Elle tente d'identifier les industries pour lesquelles la Belgique est moins dépendante des pays hors UE que ses principaux voisins[13].

Graphique 3-5. Comparaison de la part de valeur ajoutée issue de pays hors UE dans la demande finale industrielle adressée aux industries belges, françaises, allemandes et néerlandaises (2018-2022)

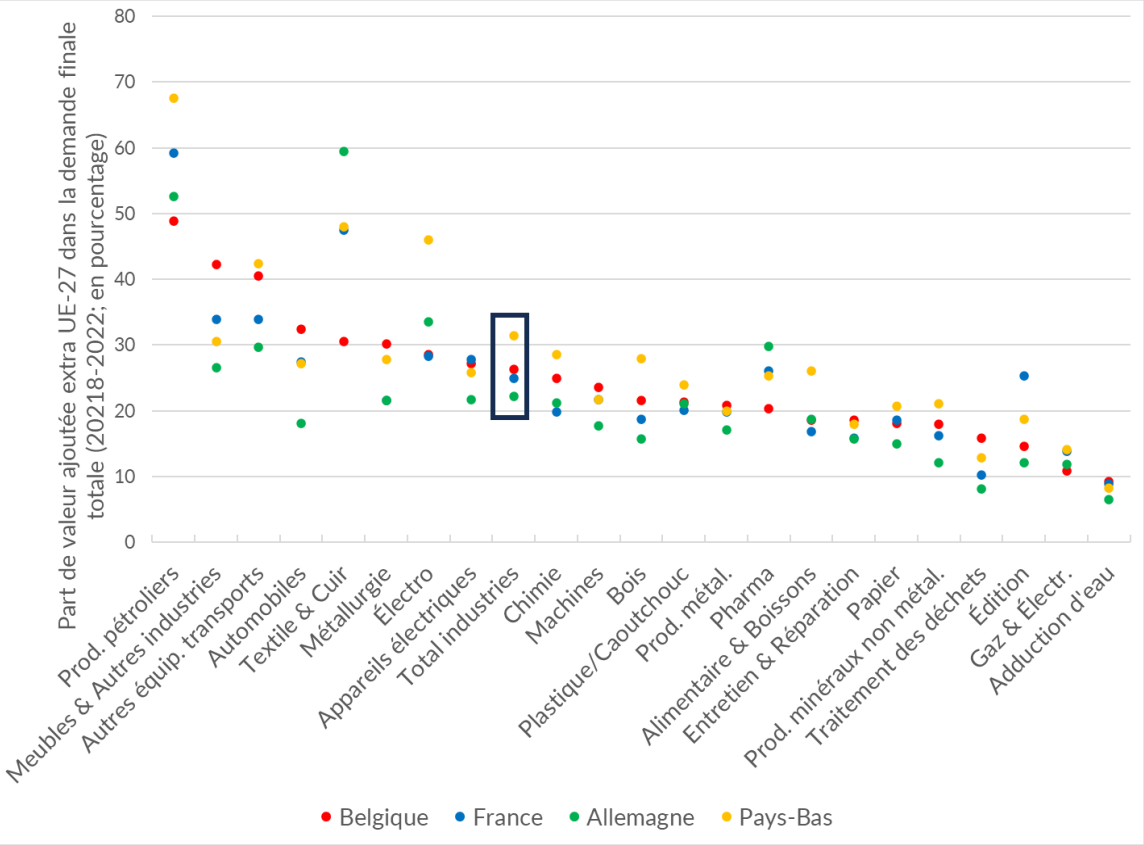

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Le graphique 3-5 présente en ordre décroissant (pour la Belgique) les industries plus dépendantes des pays hors Union européenne. Globalement, les industries **belges** (26,3 %) sont plus dépendantes des pays hors Union européenne que celles de **l'Allemagne** (22,2 %) et de la **France** (24,9 %) mais **moins dépendantes** que celles des **Pays-Bas** (31,4 %).

Parmi les secteurs belges les plus exposés aux pays situés en dehors de l'UE, la Belgique **est plus dépendante que ses voisins** pour les secteurs des **meubles et autres industries,** des **autres équipements de transport** (sauf par rapport aux Pays-Bas), ainsi que **l'industrie automobile** et la **métallurgie,** souvent en raison de leurs liens renforcés avec l'Asie ou avec l'Europe non membre de l'UE.

À l'inverse, parmi les secteurs belges les plus exposés aux pays situés en dehors de l'UE, la Belgique **est moins dépendante que ses voisins** pour les secteurs des **produits pétroliers,** du **textile et cuir,** des **appareils électroniques** (sauf par rapport à la France). De plus, le secteur des **produits**

[13] Les graphiques 3-11, 3-12 et 3-13 repris en annexe 3 détaillent les différences entre les industries belges et celles des principaux pays voisins.

pharmaceutiques est aussi nettement moins exposé aux pays hors Union européenne en Belgique qu'en France, Allemagne et Pays Bas.

La part de valeur ajoutée issue de pays non européens atteint 48,8 % dans la demande finale totale adressée à **l'industrie pétrolière** belge, un niveau inférieur à celui observé pour les Pays-Bas (67,6 %), la France (59,1 %) et l'Allemagne (52,6 %). Cette moindre dépendance s'explique par une baisse de la contribution du reste du monde (−11,5 points par rapport à la France) et de l'Amérique et de l'Europe hors UE-27 (respectivement −7,6 et −6,6 points face aux Pays-Bas).

La demande finale totale adressée à l'industrie belge des **meubles et autres industries** intègre une part de valeur ajoutée provenant de pays hors UE plus élevée (42,2 %) que dans les pays voisins, où elle atteint 33,9 % en France, 30,5 % aux Pays-Bas et 26,5 % en Allemagne. Les différences s'expliquent surtout par une dépendance accrue envers le reste du monde (+5,8 points avec l'Allemagne) et l'Asie (+5,8 points avec les Pays-Bas).

La part de valeur ajoutée provenant de pays hors Union européenne incorporée dans la demande finale totale de l'industrie belge des **autres équipements de transport** s'élève à 40,5 %. Cette industrie recourt ainsi davantage à de la valeur ajoutée extra-européenne que ses homologues en Allemagne (29,7 %) et en France (33,9 %). Cette dépendance plus marquée s'explique principalement par les importations en provenance d'Asie, avec des écarts respectifs de +5,4 points par rapport à l'Allemagne et +5,1 points par rapport à la France.

Avec une part de valeur ajoutée hors UE-27 de 32,5 %, **l'industrie automobile** belge se distingue par une dépendance plus forte que celle observée dans les trois pays comparés : l'Allemagne (18,0 %), les Pays-Bas (27,2 %) et la France (27,4 %). Cette dépendance accrue s'explique essentiellement par une exposition plus marquée à l'Asie, avec des écarts respectifs de +8,2 points (Allemagne), +5,5 points (Pays-Bas) et +4,3 points (France).

L'industrie belge du **textile et du cuir**, dont la part de valeur ajoutée issue de pays hors UE-27 atteint 30,6 %, est en revanche nettement moins dépendante que ses homologues des pays voisins : 59,5 % en Allemagne, 48,0 % aux Pays-Bas et 47,5 % en France. Cette moindre dépendance belge par rapport aux pays voisins s'explique avant tout par une plus faible intégration de valeur ajoutée asiatique (écarts de -22,0 point avec l'Allemagne, −16,1 points avec la France, et −10,5 points avec les Pays-Bas), ainsi que par une moindre contribution du reste du monde (−9,3 points par rapport à l'Allemagne et −5,5 points par rapport aux Pays-Bas).

La **métallurgie** belge présente, avec une part de valeur ajoutée hors UE de 30,2 %, une dépendance plus forte que celle de l'Allemagne (21,5 %), la France (21,6 %), et les Pays-Bas (27,8 %). Cette différence tient principalement à une exposition belge accrue envers des pays européens non membres de l'UE, (les écarts de +5,9 points vis-à-vis de la France, +5,1 points par rapport à l'Allemagne et +3,1 points comparativement aux Pays-Bas).

Le secteur des **appareils électroniques** en Belgique (28,6 %) se montre beaucoup moins dépendante que ses homologues aux Pays-Bas (46,0 %) et en Allemagne (33,6 %). Cette différence peut s'expliquer par une contribution plus faible de l'Asie (-8,6 points vis-à-vis de l'Allemagne), du reste du monde (-6,0 points face aux Pays-Bas) et de l'Amérique (-5,9 points face aux Pays-Bas).

Dans **l'industrie chimique** belge, la part de valeur ajoutée provenant de pays hors Union européenne s'élève à 25,0 %. Cette industrie recourt ainsi davantage à de la valeur ajoutée extra-européenne que ses homologues de l'Allemagne (21,2 %) et de la France (19,8 %). Cette dépendance accrue trouve son origine essentiellement en Europe hors Union européenne, avec des écarts respectifs de +3,4 points (France), et +3,1 points (Allemagne).

L'**industrie pharmaceutique** belge présente, à l'inverse, une dépendance plus faible vis-à-vis des pays hors UE (20,3 %) que celle observée dans les pays voisins : 29,7 % pour l'Allemagne, 26,1 % pour la France et 25,3 % pour les Pays-Bas.

Enfin, **l'industrie alimentaire** belge intègre une part de valeur ajoutée hors UE de 18,6 %, inférieure à celle des Pays-Bas (26,1 %) mais supérieure à celle de la France (16,9 %). La part observée en Allemagne est, quant à elle, proche de celle de la Belgique (18,8 %).

Globalement, les résultats de cette section soulignent une dépendance variable selon les secteurs, les différences entre pays s'expliquant principalement par la spécialisation industrielle et les différentes intensités des liens commerciaux avec l'Asie et l'Europe non-membre de l'UE.

3.2.6. Vulnérabilité face à un choc externe

Cette section vise à montrer quel marché serait le plus touché en cas de perturbations des chaines de valeur : le marché domestique (demande finale intérieure) ou le marché international (exportations).

Graphique 3-6. Contribution à la part de la valeur ajoutée hors UE-27

En pourcentage.

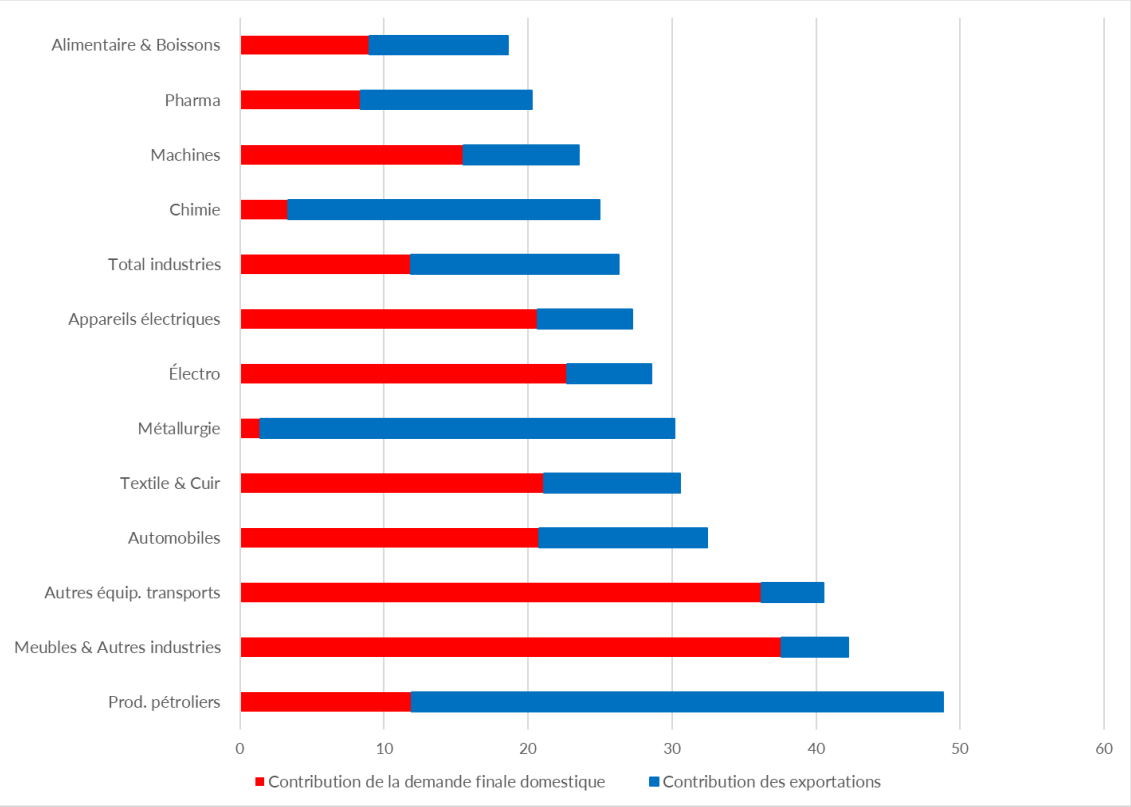

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Le graphique 3-6 indique la part de contribution de la demande finale domestique (marché intérieure) et des exportations (marché international) à la valeur ajoutée belge en provenance de pays hors Union européenne. Sur l'ensemble des industries, pour satisfaire la demande finale, 26,3 % de la valeur ajoutée provenait de pays extérieurs à l'UE et cette part de valeur ajoutée était davantage liée aux exportations (14,5 points de pourcentage) qu'à la demande finale domestique (11,9 points de pourcentage).

Catégorie « Industries d'importance élevée et de forte dépendance »

L'industrie pétrolière et la métallurgie dépendent significativement de valeur ajoutée provenant de pays hors Union européenne pour leurs exportations, tandis que l'industrie automobile est davantage orientée vers le marché domestique.

En ce qui concerne **l'industrie pétrolière**, la part de valeur ajoutée issue de pays hors UE-27 dans la demande finale totale s'élève à 48,8 % pour la période 2018-2022. La contribution de cette valeur ajoutée aux exportations pétrolières atteint 36,9 points de pourcentage, contre 11,9 points de pourcentage pour la valeur ajoutée intégrée à la demande finale domestique adressée à l'industrie pétrolière.

La valeur ajoutée provenant de pays hors Union européenne intégrée dans la demande finale totale de la **métallurgie** est quasi exclusivement utilisée pour les exportations de produits métalliques, contribuant à hauteur de 28,7 points de pourcentage sur un total de 30,2 %. En revanche, pour **l'industrie automobile**, la valeur ajoutée hors UE (32,5 %) a principalement soutenu la demande finale domestique, avec une contribution de 20,8 points de pourcentage, contre 11,7 points de pourcentage pour les exportations.

Catégorie « Industries d'importance modérée et de forte dépendance »

La contribution de la demande finale domestique à la valeur ajoutée hors Union européenne met en lumière les secteurs qui sont davantage orientés vers le marché intérieur que vers le marché international : l'industrie des **meubles et autres industries** (37,6 points de pourcentage), l'industrie des **autres équipements de transport** (36,2 points de pourcentage), **l'industrie textile et du cuir** (21,1 points de pourcentage), les industries des **appareils électroniques** (22,7 points de pourcentage) et **électriques** (20,7 points de pourcentage).

Catégorie « Industries d'importance élevée et de faible dépendance »

L'industrie chimique est fortement orientée vers le marché international (21,6 points de pourcentage), tout comme **l'industrie pharmaceutique** (11,9 points de pourcentage). **L'industrie alimentaire** est tournée tant vers le marché domestique (9,0 points de pourcentage) que vers le marché international (9,6 points de pourcentage) tandis que la demande adressée à l'industrie de **la fabrication de machines** émane principalement du marché domestique (15,5 points de pourcentage) plutôt que de l'étranger (8,0 points de pourcentage).

Le graphique 3-14, repris en annexe 3, détaille les différentes contributions de la valeur ajoutée provenant des différentes régions hors UE à la demande finale adressée aux industries belges selon leur destination (marché domestique ou international).

En conclusion

Cette section montre que les industries pétrolière, métallurgique, chimique et pharmaceutique sont davantage orientées vers le marché à l'exportation (contribution des exportations à la valeur ajoutée hors UE-27 est de plus que 75 %). Donc, en cas de perturbations des chaines de valeur, le marché international (les exportations) de ces secteurs serait le plus perturbé. En revanche, les secteurs tels que les autres équipements de transport, l'industrie des meubles et autres industries, les appareils électroniques et électriques sont davantage orientés vers le marché domestique (contribution de de la demande finale domestique à la valeur ajoutée hors UE est de plus que 75 %) et donc le marché domestique de ces secteurs serait principalement touché en cas de chocs externes.

4. Analyse au niveau des produits

Pour quels produits la Belgique dépend-elle (stratégiquement) des importations provenant de pays hors Union européenne ? C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans cette partie du rapport. Après une analyse préalable des secteurs belges, nous nous concentrerons ici sur les (groupes de) produits.

Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'une préoccupation européenne plus étendue concernant la résilience économique dans un contexte géopolitique en mutation. En effet, la récente tournure des événements mondiaux est particulièrement importante pour le modèle commercial ouvert de l'UE et, par extension, une petite économie ouverte comme la Belgique. Bien que le maintien d'une approche commerciale ouverte et multilatérale reste privilégié, on prend de plus en plus conscience de la nécessité de mesures politiques cohérentes pour renforcer la résilience face aux chocs géopolitiques. Dans ce contexte, il devient de plus en plus important de recenser les dépendances (stratégiques) afin de fonder les choix politiques visant à renforcer l'autonomie et/ou à élargir le réseau de partenaires commerciaux dans les secteurs et/ou les groupes de produits où la Belgique est considérée comme trop dépendante d'un ou de plusieurs fournisseurs étrangers.

L'objectif principal de ce chapitre est de donner un aperçu de l'exposition commerciale de la Belgique à tous les pays non membres de l'UE-27 et des vulnérabilités qui en découlent. Nous commencerons par présenter la base de données et la méthodologie utilisées, puis nous décrirons brièvement ce que l'on entend par dépendance stratégique. Les résultats de l'analyse suivront.

4.1. Méthodologie et sources de données

Dans cette partie du rapport, nous présentons brièvement la méthodologie utilisée pour constituer un certain nombre de groupes de produits pouvant être qualifiés de **stratégiquement** dépendants. Nous commençons par un aperçu de l'ensemble de données qui sera utilisé tout au long de cette partie du rapport. Nous exposons ensuite l'approche générale adoptée pour identifier les produits dépendants stratégiques.

4.1.1. Sources de données

La base de données utilisée dans ce rapport est la base de données BACI de l'institut CEPII[14]. BACI est un ensemble de flux commerciaux mondiaux, au niveau des produits, qui compte environ 5.000 codes de produits, selon la version. Les produits sont définis au niveau à 6 chiffres selon la classification HS17 (*Harmonized System*) [15]. Cette base de données reprend notamment le pays importateur et le pays exportateur pour chacun des 5.000 produits. En outre, la base de données contient des informations sur la taille des flux commerciaux bilatéraux exprimés en milliers de dollars américains. [16]

Les données BACI sont publiées chaque année et comprennent, dans cette étude, les valeurs moyennes des importations pour la période la plus récente, 2019-2023. L'utilisation de données sur plusieurs années permet de lisser les fluctuations (économiques/conjoncturelles) annuelles. Le choix d'utiliser des données sur plusieurs années a été fait délibérément[17]. Cette approche renforce ainsi la fiabilité de l'analyse et permet de formuler des recommandations politiques fondées sur des tendances durables plutôt que sur des phénomènes éphémères.

Une autre approche consiste à utiliser des données commerciales très récentes et détaillées, par exemple au niveau de la nomenclature combinée à huit chiffres (CN8). Cette granularité (le degré

[14] Pour plus d'informations sur la base de données, voir Gaulier, G. & Zignago, S (2010), BACI : International Trade Database at the Product-level. The 1994-2007 Version. CEPII Working Paper No 2010-23. Les données peuvent être téléchargées gratuitement, après inscription, sur le site web.

[15] Bien que l'on se réfère généralement au niveau à 6 chiffres, le présent rapport mentionne également les groupes de produits agrégés pour des raisons linguistiques, mais aussi pour plus de clarté.

[16] Un flux commercial est toutefois exclu de la base de données si sa valeur est inférieure à 1.000 USD.

[17] La constitution des différentes statistiques repose dans chaque cas sur des moyennes pour la période 2019-2023 (voir la partie suivante). Les valeurs commerciales par exportateur-produit-année ont été corrigées de l'inflation par le CEPII.

de détails) permettrait de suivre de près les évolutions actuelles et les flux de produits spécifiques, et peut s'avérer particulièrement utile dans les situations qui exigent des réactions politiques rapides et adéquates. Cette méthode est déjà utilisée par le SPF Economie dans le cadre de négociations tarifaires et de questions commerciales ponctuelles, où il est important de pouvoir effectuer des analyses rapides, détaillées et basées sur les données les plus récentes. Ces données offrent une image plus précise de la réalité économique actuelle, qui n'est souvent pas encore entièrement documentée. Dans la présente étude, nous avons toutefois opté pour une approche pluriannuelle à l'aide de BACI, dans le but d'identifier les dépendances structurelles qui ne sont pas faussées par des fluctuations ponctuelles. Cette approche est conforme à la méthodologie également utilisée par la Banque nationale de Belgique dans son analyse des dépendances commerciales européennes vis-à-vis de la Chine[18].

La portée de cette analyse correspond à celle de la Commission européenne (CE) et se concentre exclusivement sur la dépendance extra-européenne de la Belgique. Les importations indirectes en provenance de pays tiers qui entrent via un autre État membre de l'UE sont enregistrées dans BACI comme des échanges intra-UE et ne sont donc pas prises en compte dans cette analyse. Les dépendances indirectes qui en découlent ne sont pas enregistrées non plus. Enfin, une partie des importations considérées comme stratégiques n'est pas destinée à la production ou à la consommation intérieure, mais est simplement en transit vers d'autres destinations [19].

4.1.2. Méthodologie

Pour d'établir une liste définitive des produits dont notre pays dépend stratégiquement, nous calculons, sur la base de l'ensemble de données ci-dessus, un certain nombre d'indicateurs économiques : il s'agit d'indicateurs utilisés pour identifier quantitativement les produits (dépendants). Ces indicateurs, appelés CDI (*core dependency indicators*), ou indicateurs de dépendance, sont les suivants :

1. la part des importations extra-UE dans les importations totales (CDI1)
2. un indice de concentration des importations (CDI2)
3. un indicateur de classement général (CDI3)

L'étude comprend également une quatrième et dernière étape, dans laquelle les produits dépendants identifiés sont classés comme stratégiques ou non. La méthodologie utilisée est basée sur la méthode employée par la CE, une liste de produits dépendants stratégiques établie par Mignon (2023)[20] et notre propre évaluation. Sur cette base, nous dressons une liste des produits pour lesquels la Belgique présente une dépendance vis-à-vis de pays hors de l'Union européenne. Ces produits sont désignés dans cette étude comme des « produits dépendants », car ils indiquent une certaine vulnérabilité économique de la Belgique dans le cadre des flux commerciaux internationaux.

Critères

1. CDI1 : importations extra-UE

Le premier indicateur est la part des importations extra-UE d'un bien donné dans les importations totales. Concrètement, il est le résultat de la formule suivante :

---

[18] K. Buysse, D. Essers, E. Marchand, 2024. De-risking European trade with China: Implications for Belgium, Economic Review, National Bank of Belgium, pages 1-33, September.

[19] En raison de la source des données utilisées, le concept communautaire (et non le concept national) s'applique dans ce chapitre.

Lorsque le concept communautaire est appliqué au commerce international, la Banque nationale de Belgique ne tient pas compte de la nationalité du résident qui importe ou exporte le produit.

Lorsque le concept national est appliqué au commerce, la Banque nationale de Belgique tient explicitement compte de la nationalité de l'entité résidente qui effectue le commerce. Selon le concept national, la BNB ne prend en compte que les transactions dans lesquelles une entreprise résidente agit en tant que contrepartie.

[20] Mignon, N. (2023). The Resilience of the Belgian Supply Chain. - Universiteitsbibliotheek Gent

$$Import_{jk}^{Extra-EU} = \frac{\sum_{i'=1}^{N'} I_{i'jk}}{\sum_{i=1}^{N} I_{ijk}}$$

Pour chaque produit *k*, on calcule la part des importations du pays *j* provenant de pays *i* situés en dehors de l'Union européenne.[21] Dans la formule ci-dessus, le dénominateur indique les importations totales du produit *k* et le numérateur indique la valeur totale des importations du produit *k* provenant de pays hors UE. Ici, *N* est le nombre total de partenaires commerciaux possibles et *N'* est l'ensemble des pays hors Union européenne. Le rapport correspond alors à la fraction des importations provenant de pays hors Union européenne. Concrètement, conformément à la CE[22], la condition suivante s'applique, à savoir qu'un produit dépendant doit être importé à hauteur d'au moins 50 % (indice de valeur = 0,5) de pays hors UE.

2. CDI2 : indice de concentration des importations

Nous utilisons l'indice Herfindahl-Hirschman (HHI)[23] comme indice de concentration des importations. Nous utilisons la formule suivante :

$$HHI_{jk} = \sum_{i=1}^{N'} S_{ijk}^2$$

Sijk est la part de marché du partenaire commercial *i* (situé hors UE) dans les importations totales du pays *j* du produit *k*. *N'* indique le nombre de partenaires commerciaux extra-UE du pays *j* pour le produit *k*. L'indicateur peut prendre des valeurs comprises entre 0 et 1. Une valeur de 1 indique que toutes les importations du produit *k* proviennent d'un seul pays. Une valeur faible indique en revanche que les importations sont très diversifiées, ce qui implique que la perte des importations en cas de choc négatif peut encore être compensée par d'autres fournisseurs. Dans la présente note, nous considérons qu'un produit est fortement concentré si l'indice HHI ci-dessus est supérieur à 0,4. Concrètement, cela signifie que les importations proviennent en moyenne de 2,5 pays exportateurs.[24] [25]

3. CDI3 : indicateur de classement général

Pour cet indicateur, nous suivons également la CE (2023) et classons les produits en fonction de leurs valeurs pour les deux indicateurs. Nous calculons ensuite un classement agrégé en prenant la moyenne de ces deux scores. Sur cette base, nous sélectionnons le quart supérieur des produits ayant obtenu le score combiné le plus élevé, ce qui indique un degré élevé de dépendance vis-à-

[21] Notez que bien que la période considérée couvre les années 2019 à 2023, nous considérons le Royaume-Uni comme un pays hors UE.

[22] European Commission (2023), *An enhanced methodology to monitor the EU's strategic dependencies and vulnerabilities*, Publications Office of the European Union. https://single-market-economy.ec.europa.eu/publications/enhanced-methodology-monitor-eus-strategic-dependencies-and-vulnerabilities_en

[23] OECD/WTO (2019), "Explanatory notes on aid-for-trade country profiles", in *Aid for Trade at a Glance 2019: Economic Diversification and Empowerment*, OECD Publishing, Paris.

[24] Afin de ne pas alourdir inutilement le rapport, les valeurs des indicateurs ci-dessus ne sont pas reprises dans ce chapitre du rapport.

[25] Bien que l'indice Herfindahl-Hirschman soit souvent utilisé dans la littérature comme mesure de la concentration des importations, il ne semble pas y avoir de consensus clair sur les seuils indiquant une « forte » concentration (voir Bonneau & Nakaa, 2020 ; Jaravel & Méjean, 2021 ; Vicard & Wibaux, 2023) Ainsi, la limite utilisée dans ces articles varie généralement entre 0,33 et 0,5. Un IHH supérieur à 0,5 est parfois interprété comme un marché encore plus concentré qu'une situation dans laquelle deux exportateurs fournissent chacun 50 % des importations. Il est toutefois frappant de constater que des valeurs inférieures sont également considérées comme problématiques dans certains contextes. C'est le cas, par exemple, de la législation américaine traditionnelle en matière de concurrence, qui considère un IHH supérieur à 0,18 comme « trop élevé » (voir Mignon, 2023).

vis des importations en provenance de pays hors UE. Enfin, nous associons cette sélection aux produits précédemment identifiés grâce à l'application des deux premiers critères seuils. Cette étape nous permet de déterminer le nombre de produits pour lesquels la Belgique présente une dépendance accrue vis-à-vis des importations en provenance de pays hors UE.

4. Nature stratégique du bien importé

Dans la quatrième et dernière étape, la liste des produits est encore affinée en sélectionnant spécifiquement les produits qui, d'une part, dépendent clairement des importations en provenance de pays hors UE et, d'autre part, sont fortement susceptibles d'être considérés comme stratégiquement importants pour l'économie belge.

Une partie de ces biens est donc d'une nature purement stratégique, au sens de la définition de la CE :

"dependencies that are considered of critical importance to the EU and its Member States' strategic interests such as security, safety, health and the green and digital transformation" (CE, 2023)

La CE considère donc ces produits comme stratégiques lorsqu'ils peuvent être utilisés dans les secteurs suivants :

- défense
- soins de santé
- contribution à la transition verte et/ou numérique

Il s'agit d'une définition très large et que de nombreux produits peuvent trouver une application dans ces secteurs. Buysse et al. (2024) identifient un large éventail de catégories de produits présentant des dépendances stratégiques potentielles, notamment les produits agroalimentaires, les textiles et les matériaux de construction. Dans cette étude, nous nous limitons toutefois aux biens identifiés par Mignon (2023), en combinaison avec la définition des écosystèmes stratégiques telle qu'utilisée par la CE et nos propres évaluations. Cela permet de se concentrer délibérément sur un sous-ensemble plus délimité et uniforme de produits considérés comme stratégiques dans le cadre politique européen.

Le graphique 4-1 montre l'impact du processus de sélection décrit ci-dessus sur le nombre de produits importés. Au départ, l'ensemble de données comprend environ 5.200 produits que la Belgique a importés en moyenne entre 2019 et 2023 en provenance de pays hors UE. Après application du critère d'importation extra UE-27 (CDI1), il reste 1.600 produits, dont au moins 50 % des importations proviennent de pays hors UE. L'application de la valeur limite IHH réduit encore ce nombre à 938 produits. L'application du dernier indicateur, le CDI3 (indicateur de classement), réduit la sélection finale à 710 produits. Ce groupe est considéré comme les **biens dépendants** pour la Belgique, c'est-à-dire les produits dont la Belgique est dans une certaine mesure dépendante et qui sont importés de manière concentrée à partir d'un nombre limité de pays. [26]

Sur les 710 produits dépendants identifiés, 203 peuvent être qualifiés de **dépendants stratégiques**, conformément à la définition du rapport de la Commission européenne mentionné précédemment. [27] Au sein de ce groupe, 30 produits (ou groupes de produits) ont été identifiés comme des matières premières critiques (*Critical Raw Materials*, CRM).

Nous disposons d'une série de données en ce qui concerne la liste complète des 203 produits identifiés comme dépendants stratégiques dans l'analyse. Ces données comprennent notamment les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour les produits, leurs parts d'importation respectives et les indicateurs de sélection économique. Ces informations permettent non seulement d'évaluer le degré de dépendance, mais aussi d'identifier des partenaires commerciaux alternatifs. Grâce à une meilleure compréhension de la structure actuelle des

[26] Lors de cette dernière étape, les flux de produits inférieurs à 1.000 USD sont également exclus de l'ensemble de données.

[27] Afin de passer du groupe des produits dépendants à celui des produits stratégiquement dépendants, nous avons vérifié manuellement si chaque produit pouvait être utilisé dans le cadre de la définition telle que décrite dans le rapport *Strategic dependencies*, voir *Commission Staff Working Document*, *Strategic dependencies and capacities* (*SWD(2021) 352 final*).

importations, les décideurs politiques peuvent rechercher de manière plus ciblée des possibilités de diversification et de répartition des risques.

Un certain nombre des produits dépendants stratégiques identifiés entrent également dans la catégorie des matières premières critiques (*Critical Raw Materials*, CRM). [28] La Commission européenne publie périodiquement une liste de matières premières critiques, basée sur une évaluation critique au niveau de l'UE d'un large éventail de matières premières. La dernière révision de cette liste date de mars 2023 et a identifié 34 matières premières critiques uniques. Dans notre analyse, toutes les CRM sont par définition considérées comme des biens stratégiques.

Enfin, par souci d'exhaustivité, l'analyse a également été réalisée au niveau de l'UE (UE-27). Elle a permis d'identifier 605 produits dépendants, dont 151 stratégiques et 25 matières premières critiques. Cette analyse plus large est importante car elle atténue les limites de la Belgique en tant que petite économie ouverte. En cartographiant les dépendances au niveau de l'UE, on peut mieux comprendre quels produits (au niveau HS6) entrent sur le marché européen et sont ensuite distribués via le transit ou la réexportation vers des États membres tels que la Belgique.

Graphique 4-1. Décomposition du nombre de produits importés provenant de pays hors UE.

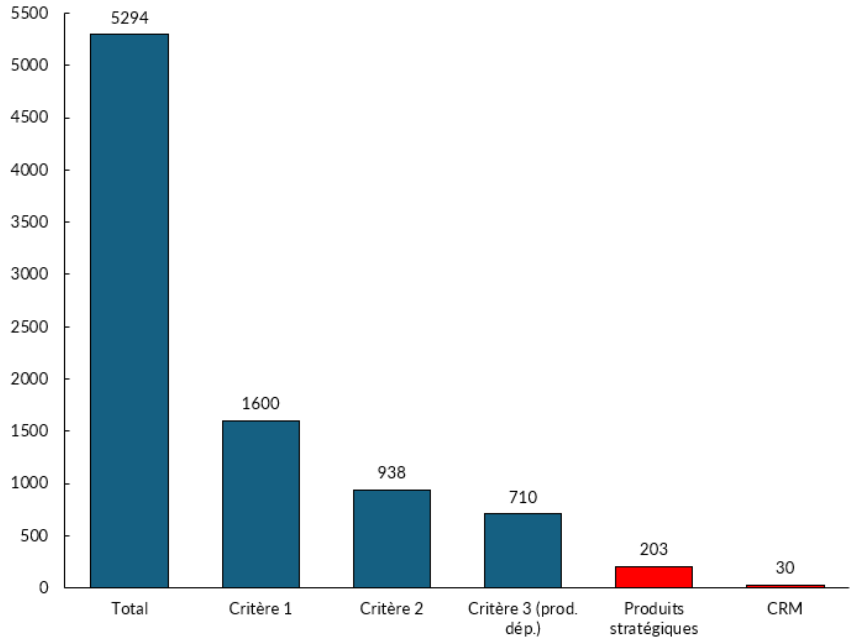

Source : BACI, calculs propres.

4.1.3. Points d'attention complémentaires

Il est important de souligner les **limites** de cette étude. Premièrement, la méthodologie utilisée dans le présent document correspond dans une large mesure à celle employée par la CE (2021 et 2023) dans son étude sur les dépendances stratégiques européennes, ce qui présente l'avantage de l'uniformité. Le choix des critères et des seuils utilisés est, dans une certaine mesure, subjectif et doit être considéré comme un premier screening des dépendances. [29]

[28] Dans la définition des matières premières critiques (CRM), nous suivons le projet SCRREEN de la Commission européenne (CE).

[29] Dans son étude sur les biens vulnérables, la Commission australienne de la productivité utilise une sélection en trois étapes (trois filtres). La première étape stipule qu'un partenaire commercial doit fournir 80 % des importations. À l'étape 2, l'indice de concentration des importations doit être supérieur à 3.100 (soit 0,31 dans nos calculs). Le filtre 3 impose que l'Australie s'approvisionne auprès du partenaire commercial le plus important pour le bien concerné. Pour plus d'informations, voir Australian Government, Vulnerable Supply Chains, Productivity Commission Study Report, juillet 2021.

Deuxièmement, les critères utilisés peuvent donner lieu à des résultats erronés de deux manières. D'une part, un **faux positif** peut apparaître : un produit importé est considéré comme dépendant/stratégique, alors que ce n'est pas le cas. Cela peut se produire lorsque, par exemple, la Belgique importe un produit d'un pays tiers et l'exporte immédiatement vers un autre État membre de l'UE. D'autre part, la méthodologie peut donner un **faux négatif**. Ce dernier cas se produit lorsqu'un bien n'apparaît pas à tort dans la liste. [30] Le bien est donc considéré comme non stratégique, alors qu'il l'est en réalité. C'est pourquoi il est nécessaire de faire évaluer cette étude par des experts en matière de biens stratégiques, afin d'exclure pour l'instant tout faux négatif.

Troisièmement, cette étude ne prend en considération que le côté « offre » de l'économie belge, en renonçant délibérément à analyser le côté « demande », à savoir les flux d'exportation. Or, d'importantes dépendances peuvent également apparaître de ce côté des flux commerciaux, qui peuvent être tout aussi pertinentes pour l'économie belge. Une approche intégrée qui cartographie à la fois les dépendances à l'importation et à l'exportation constituerait donc un complément précieux pour les recherches futures.

Enfin, le choix de l'ensemble de données utilisé reste soumis à un certain degré de subjectivité. Nous reconnaissons donc qu'il existe plusieurs bases de données contenant des informations sur les importations et les exportations au niveau national, qui pourraient en principe convenir pour réaliser cette analyse. Ainsi, dans sa dernière étude sur la dépendance stratégique, la CE utilise une base de données commerciales non publiée. Contrairement à celles de BACI, l'ensemble de données basé sur FIGARO tient compte des réexportations (*re-exports)*, ce qui peut influencer l'identification des dépendances vis-à-vis des importations en provenance de pays tiers. Cet aspect est particulièrement pertinent dans le contexte de la Belgique où l'ouverture de l'économie et le rôle important du pays en tant que pays de transit peuvent considérablement accroître l'impact des réexportations sur l'analyse. [31] Nous nous efforcerons, dans une prochaine édition, d'inclure cette estimation de l'exposition aux importations (*Import Exposure Estimate* - IEE) afin d'améliorer encore la précision des résultats. Il s'agit d'un projet en cours qui sera développé à l'avenir en collaboration avec BELSPO.

4.2. Résultats

Ce qui suit est un aperçu global des groupes de produits identifiés, tant pour les produits dépendants que pour les produits dépendants stratégiques. Dans cette étude, nous avons délibérément opté pour une approche agrégée et ne nous attardons pas sur le niveau de détail des produits individuels. Cette approche vise à donner un aperçu général de l'origine et des grandes catégories de produits (tels que les combustibles, les produits chimiques, les denrées alimentaires, etc.) qui sont à la base des dépendances identifiées.

L'analyse est ensuite divisée en trois catégories :

1. les produits dépendants
2. les produits dépendants stratégiques
3. les matières premières critiques

Dans chacune de ces catégories, l'origine et la répartition des produits concernés seront examinées.

[30] Un exemple peut aider à clarifier les choses. Supposons que le pays A importe 100 paires de chaussures, qui sont produites dans le pays B. Si 50 paires sont expédiées directement du pays B vers le pays A et 50 autres sont importées via le pays C, la base de données signalera à tort ce flux commercial comme un double flux commercial du pays B et du pays C vers le pays A. Bien que le pays A achète ces chaussures au pays B, le flux commercial apparaîtra plus diversifié qu'il ne l'est en réalité.

[31] Noens (2025) introduit une *Import Exposure Estimate* (IEE) qui tient explicitement compte de l'impact des réexportations dans l'estimation des dépendances. Voir https://economie.fgov.be/fr/publications/import-exposure-estimate.

Graphique 4-2. Valeur des importations des produits dépendants en fonction de leur type et de leur catégorie

Valeur totale des importations (en millions de dollars US)

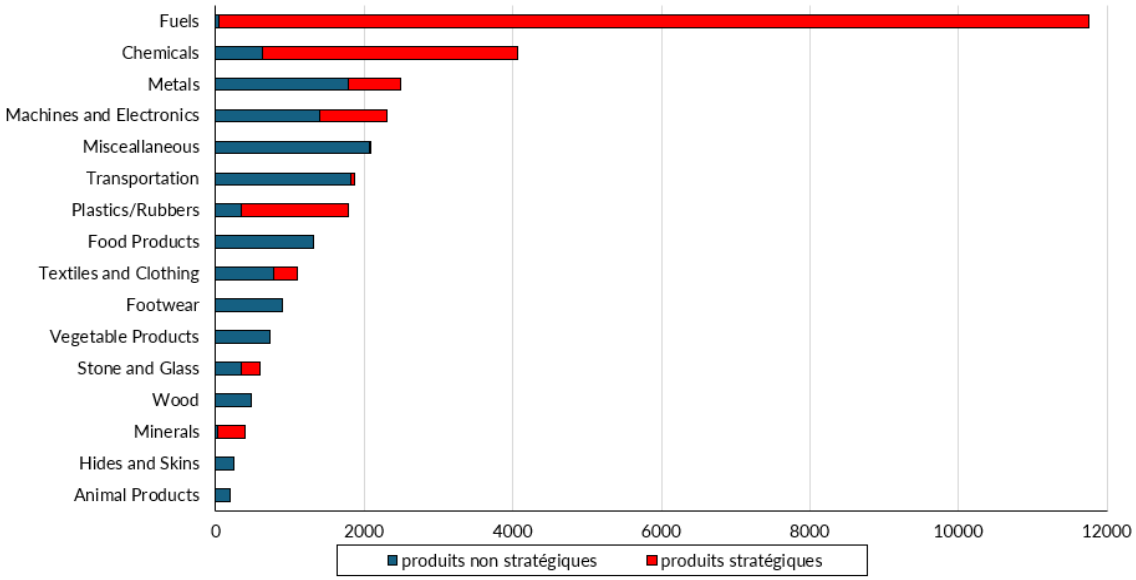

Source : BACI, calculs propres. Les valeurs d'importation sont toujours des moyennes calculées entre 2019 et 2023.

Le graphique 4-2 donne un aperçu de la valeur totale des importations des 710 produits dépendants répartis en 16 types de produits possibles, qualifiés de stratégiques (S) ou non stratégiques (NS) parmi les produits dépendants. Ensemble, ces produits représentent 19 % du total des importations belges en provenance de pays hors Union européenne.

Ce qui frappe immédiatement, c'est que les importations belges de produits dépendants en 2019-2023 sont fortement dominées par les produits stratégiques, en particulier les biens liés à l'énergie. La catégorie de produits « combustibles » se démarque clairement et, avec une valeur d'importation d'environ 12 milliards de dollars US, elle représente environ 36 % de la valeur d'importation de toutes les dépendances entrantes. Il est à noter que cette catégorie est composée à 99 % de produits stratégiques en termes de valeur. Cela rend la Belgique économiquement vulnérable aux chocs externes liés aux prix et à l'offre, comme l'a montré la récente crise énergétique.

Le graphique montre également que le groupe des produits dépendants comprend des catégories entières qui ne sont pas considérées comme stratégiques, telles que les « produits animaux » et les « produits végétaux ». [32] Dans d'autres cas, une catégorie est considérée comme dépendante, mais les produits stratégiques ne représentent qu'une part très limitée de la valeur des importations, comme dans les catégories « divers » et « transport ».

Après les combustibles, vient la catégorie « Produits chimiques », avec une valeur moyenne des importations d'environ 4,5 milliards de dollars, soit environ 13 % de la valeur des importations de toutes les dépendances. Cette catégorie est également composée en grande partie de biens stratégiques. Bien que ce secteur soit un puissant moteur des exportations, il repose en même temps sur l'importation de matières premières stratégiques et critiques, ce qui crée une double structure de dépendance.

[32] Dans la liste plus large des produits dépendants, on trouve par exemple les vêtements de ski. Ceux-ci peuvent être considérés comme dépendants selon la méthode utilisée dans ce rapport, mais pas comme des biens stratégiques.

Graphique 4-3. Nombre de produits dépendants en fonction de leur type et de leur catégorie

Nombre de produits importés de pays hors UE.

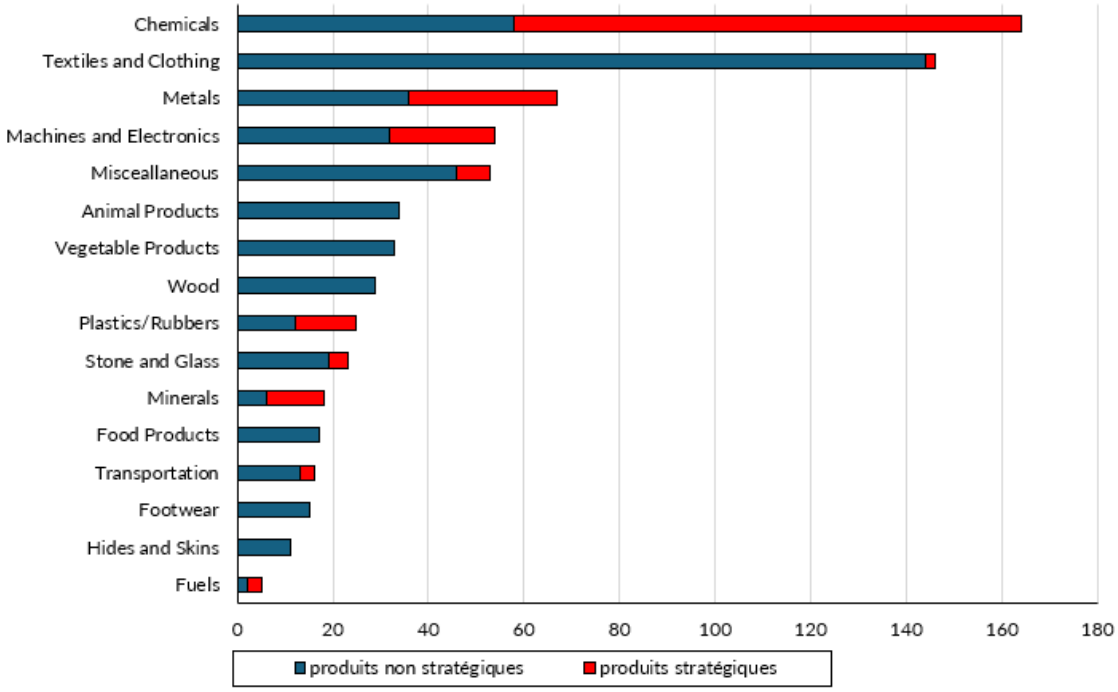

Source : BACI, calculs propres.

En complément du graphique 4-2, qui présente la valeur des importations par catégorie et type de produit, le graphique 4-3 montre le nombre de marchandises par catégorie de produits considérées comme dépendantes, ventilées selon leur nature stratégique (S) ou non stratégique (NS). Il est frappant de constater que la catégorie « combustibles », qui dominait auparavant sur le plan de la valeur, constitue désormais le groupe le plus petit. Cela indique qu'un nombre limité de produits combustibles est responsable d'une grande partie de la valeur totale des importations, ce qui souligne leur poids économique disproportionné. La catégorie la plus importante est désormais celle des « produits chimiques » : sur les 203 produits dépendants stratégiques, 106 (52 %) appartiennent à ce groupe, dont douze font partie de la liste CRM. Viennent ensuite les « textiles et vêtements » avec 144 produits dépendants, même si, selon Mignon (2023), seuls deux d'entre eux ont un caractère stratégique. Les « métaux », les « machines et l'électronique » et les « plastiques et caoutchouc » comptent également un nombre considérable de produits dépendants stratégiques.

Enfin, le graphique 4-4 montre que la répartition de la valeur des importations des produits dépendants pour la Belgique, qui comprend à la fois les biens stratégiques et non stratégiques, dépend fortement des importations de **combustibles** (36 %) et de **produits chimiques**, notamment les produits pharmaceutiques et les plastiques/caoutchoucs (19 %). Le graphique montre également que les autres catégories de produits, telles que les métaux, les machines et l'électronique, ainsi que les transports, représentent chacune une part significative, mais plus limitée. Cela indique que les dépendances belges ne sont pas entièrement concentrées, mais réparties sur plusieurs types de produits.

Graphique 4-4. Répartition des biens dépendants pour la Belgique par catégorie de produits

Part des importations en % du total des produits dépendants, 2019-2023.

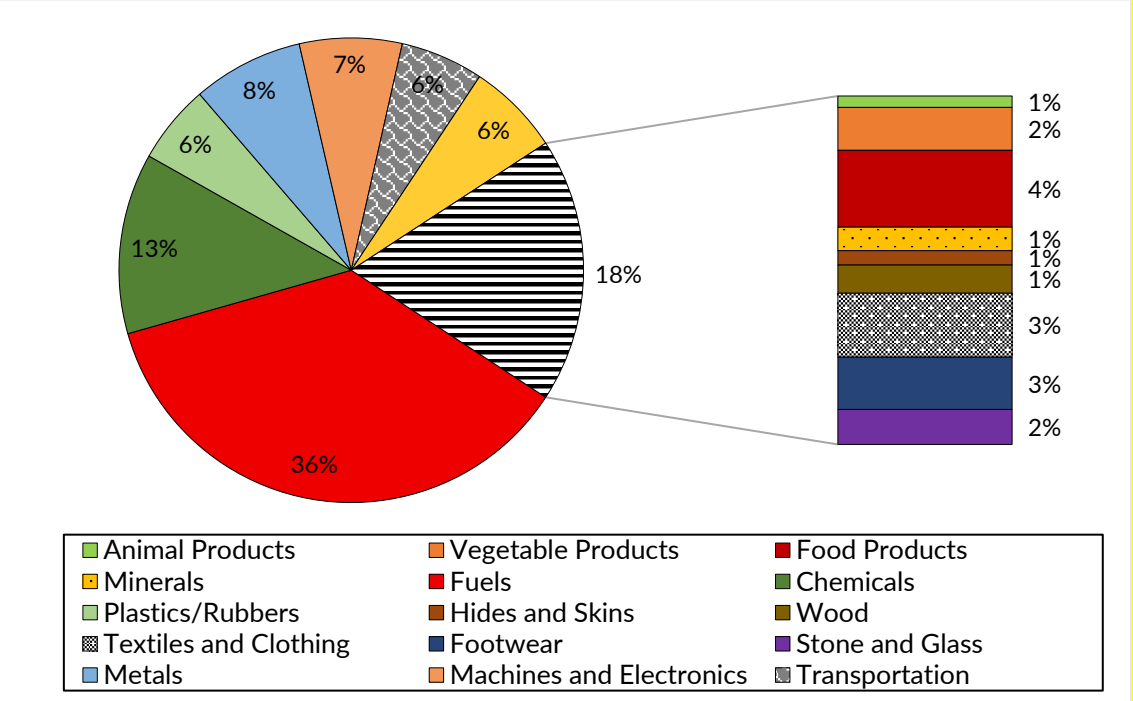

Source : BACI, calculs propres.

4.2.1. Produits dépendants non stratégiques

Nous analysons ensuite la nature des produits dépendants en détail :

- produits non stratégiques mais dépendants
- produits stratégiques et dépendants
- matières premières critiques

Pour chaque segment, nous examinons l'origine et la répartition des principaux partenaires d'importation pour lesquels la Belgique présente des dépendances.

Le graphique 4-5 présente un aperçu de la part des produits dépendants non stratégiques par partenaire commercial (top 15) hors Union européenne. La valeur totale des importations de chaque partenaire est exprimée en pourcentage du total des importations extra-UE des produits dépendants non stratégiques. Elle donne une indication de l'importance relative de chaque partenaire commercial pour les importations belges de biens dépendants non stratégiques. [33]

Pour la période 2019-2023, les données montrent que la Belgique dépendait de la Chine pour 10,5 % de la valeur de ses importations de produits dépendants non stratégiques. Elle est suivie des États-Unis (4,3 %) et du Japon (4,1 %). Un examen plus approfondi du cas de la Chine (voir graphique 4-6) montre que les importations se concentrent principalement dans la catégorie « Divers » (21,4 %). Pour le reste, la gamme de produits chinois importés dépendants comprend les « chaussures » (19,5 %), les « métaux » (10,5 %) et les « machines et appareils électroniques » (9,6 %). La catégorie « autres » ne représente que 2,5 % et comprend six groupes de produits dont les carburants et les produits chimiques pour une part inférieure à 1,5 %.

[33] Une méthode similaire a été suivie dans les graphiques 4-7 et 4-8 pour le groupe des produits stratégiquement dépendants.

Graphique 4-5. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants non stratégiques (en valeur)

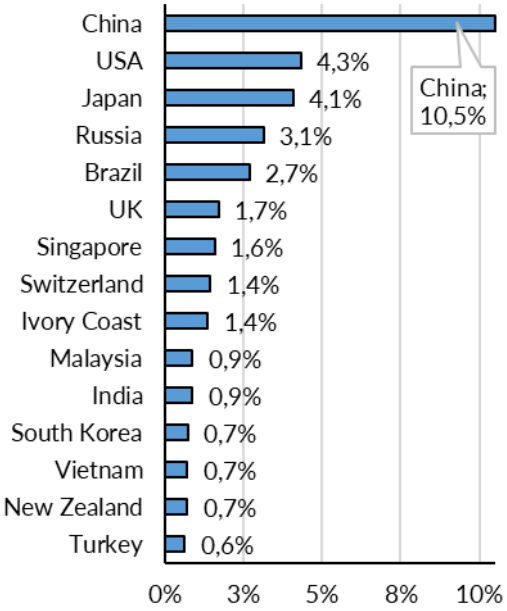

Graphique 4-6. Ensembles de produits dépendants non stratégiques importés de Chine en Belgique

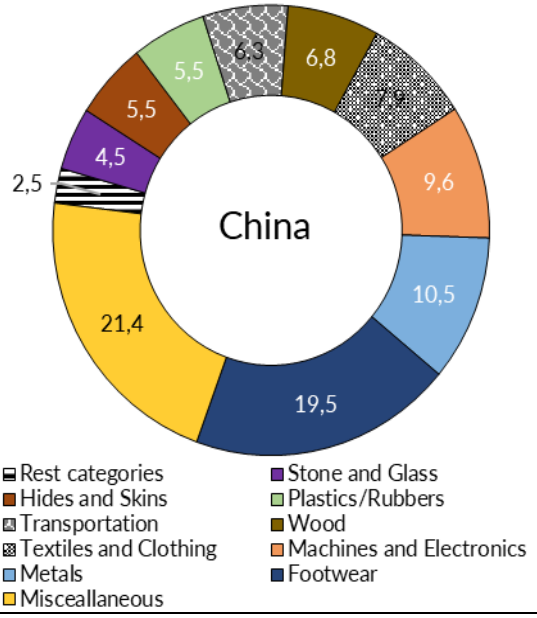

Source : BACI, calculs propres. Les 15 partenaires commerciaux principaux ont été retenus dans le graphique 4-5.

4.2.2. Produits dépendants stratégiques

Comme indiqué précédemment, le présent rapport ne traite pas du niveau des produits (codes HS17 à six chiffres) étant donné le caractère sensible de l'analyse, mais bien du niveau des groupes de produits, à savoir les codes HS à deux chiffres. En ce qui concerne la liste complète des 203 produits que l'analyse qualifie de dépendants stratégiques, nous disposons bien sûr d'un certain nombre de données pertinentes, notamment tous les partenaires commerciaux et leur degré de concentration.

Si nous examinons le même type de graphique pour le groupe des produits dépendants stratégiques, nous obtenons le graphique 4-7. La liste des pays diffère clairement de celle du graphique 4-5 : lorsque seules les dépendances stratégiques sont prises en compte, la majorité des partenaires commerciaux sont différents. Parmi les 15 premiers pays, sept sont nouveaux par rapport au groupe non stratégique. Le nouveau pays le plus important est la Norvège, dont les exportations vers la Belgique consistent principalement en produits stratégiques dans le cadre de cette analyse. Il est frappant de constater que 99 % des importations dépendantes de la Belgique en provenance de Norvège relèvent de la catégorie des combustibles, ce qui confirme une fois de plus l'importance structurelle des produits énergétiques dans les dépendances belges en matière d'importations. Près d'un quart de la valeur totale des importations de produits dépendants stratégiques provient de Norvège. Sans surprise, il s'agit principalement de combustibles.

Soulignons également l'entrée du Royaume-Uni (UK) dans le top trois du graphique 4-7. Alors que le Royaume-Uni n'occupait que la sixième place pour les biens dépendants non stratégiques, il se positionne désormais juste derrière les États-Unis d'Amérique (USA), à la troisième place. Les USA, en revanche, conservent leur deuxième place et jouent un rôle important en tant que partenaire commercial tant pour les biens non stratégiques (4,3 %) que pour les biens stratégiques (8,2 %).

Étant donné que l'ensemble de produits de la Norvège est composé à 99 % de combustibles, le graphique 4-8 présente l'ensemble de produits des États-Unis. Cette répartition est moins équilibrée que celle des produits dépendants non stratégiques de la Chine : les « produits chimiques » (37,6 %) et les « plastiques et caoutchoucs » (32,6 %) représentent ensemble près de 70 % des exportations de produits dépendants stratégiques des États-Unis vers la Belgique. Les

30 % restants se composent principalement de combustibles (12,9 %) et de quelques autres catégories de produits.

Le fait que Singapour occupe une place si importante dans les graphiques 4-5 et 4-7 doit être interprété avec une certaine prudence. Il existe un risque de surestimation de la production intérieure de Singapour en raison de son rôle de pays de transit dans l'économie mondiale. Une partie des importations enregistrées dans les données BACI comme provenant de Singapour peut en réalité provenir d'un autre pays et n'être que temporairement en transit à Singapour. Ce phénomène, connu sous le nom d'effet Rotterdam, peut également se produire dans d'autres pays, et nous pensons qu'il s'applique particulièrement au Royaume-Uni et à Singapour. Cela illustre une limitation importante de la base de données BACI, car celle-ci ne corrige pas les flux de transit tels que l'effet Rotterdam. [34] Nous essayons de filtrer cet effet dans la méthodologie que nous avons développée comme mentionné précédemment.

Graphique 4-7. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants stratégiques (en valeur)

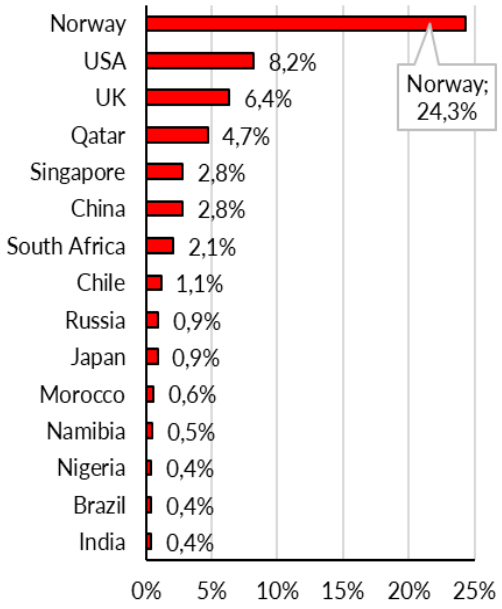

Graphique 4-8. Ensembles de produits dépendants stratégiques importés des USA en Belgique.

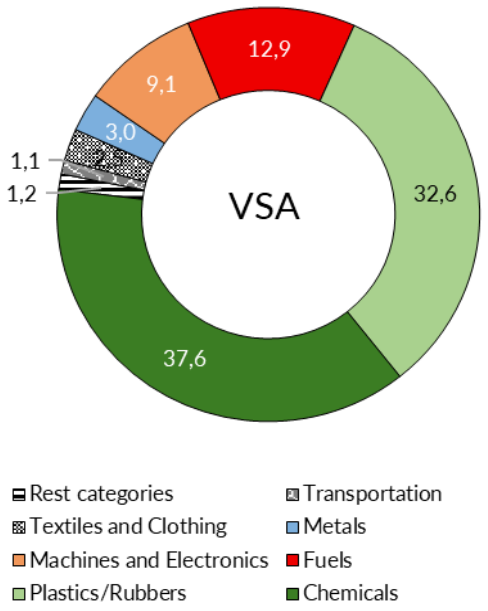

Source : BACI, calculs propres. Les 15 partenaires commerciaux principaux ont été retenus dans le graphique 4-7.

Enfin, le graphique 4-9 présente le nombre de produits dépendants stratégiques par pays d'origine, contrairement aux graphiques précédents qui montrent les flux en valeur d'importation. Le graphique montre la fréquence à laquelle un partenaire commercial apparaît dans la liste des importations de biens stratégiques. Ainsi, la Belgique importe 180 des 203 produits dépendants stratégiques du Royaume-Uni, 176 des États-Unis et 164 de Chine. Cette agrégation n'indique toutefois rien sur la valeur ou l'importance de ces flux commerciaux : un produit peut avoir une valeur négligeable (<1.000 dollars US), tandis qu'un autre produit joue un rôle dominant.

[34] Une solution possible consiste à combiner les données BACI avec des analyses complémentaires sur l'origine ou des statistiques douanières afin de mieux vérifier l'origine des marchandises (voir Noens, 2025).

Graphique 4-9. Principaux partenaires commerciaux pour les produits dépendants stratégiques (quantité)

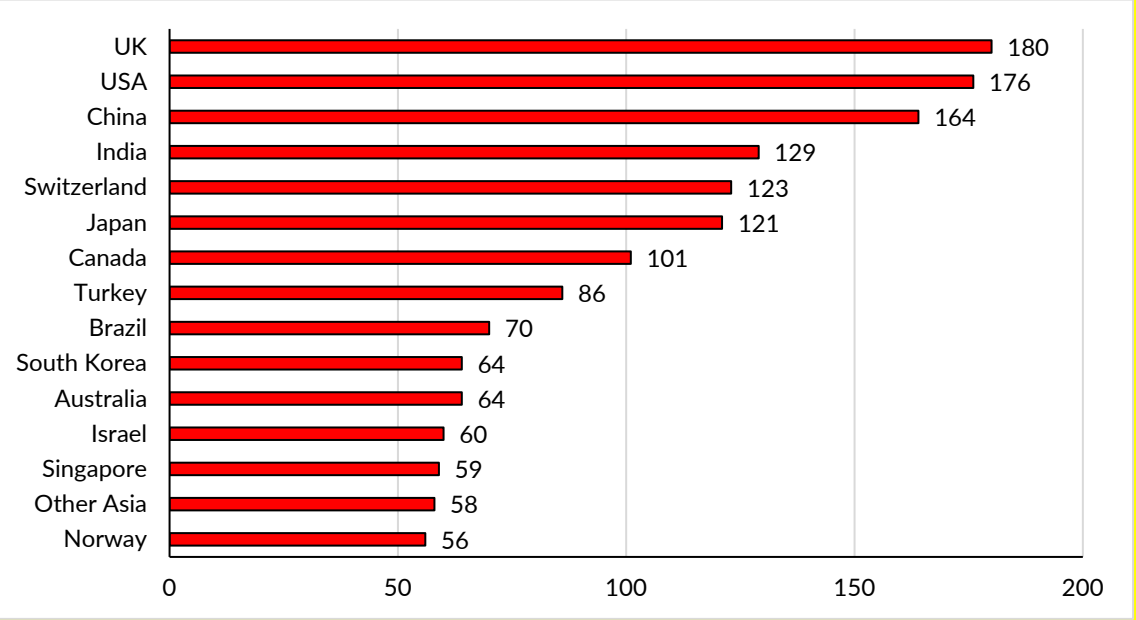

Source : BACI, calculs propres. Les 15 partenaires commerciaux principaux ont été retenus dans ce graphique. « Other Asia » désigne Taiwan.

4.2.3. Matières premières critiques

Selon la Commission européenne (2023) [35], la pression sur les ressources va s'accentuer à l'avenir en raison de l'augmentation de la population mondiale, de l'industrialisation, de la numérisation, de la demande croissante des pays en développement et de la transition vers la neutralité climatique, avec des métaux et des minéraux utilisés dans les technologies et les produits à faibles émissions.

L'accès aux matières premières critiques est essentiel à cet égard, mais il est fortement soumis à des risques d'approvisionnement. Si la Belgique devient dépendante d'un nombre limité de partenaires commerciaux pour l'importation de ces matériaux, il existe un risque que les importations soient interrompues en cas de tensions géopolitiques ou de différends commerciaux. Une telle perturbation pourrait gravement compromettre notre transition écologique et numérique. Afin de réduire cette vulnérabilité, l'Union européenne a adopté la **Critical Raw Materials Act (CRMA)**. Cette législation vise non seulement à réduire la dépendance à l'égard des matières premières critiques, mais aussi à mettre l'accent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction au recyclage, afin de renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe (SPF Affaires étrangères, 2025). [36]

Bien que les matières premières critiques ne soient souvent importées qu'en quantités très limitées dans des pays comme la Belgique, leurs propriétés uniques leur confèrent une importance stratégique disproportionnée. Elles constituent des éléments essentiels pour des secteurs tels que les énergies renouvelables, les technologies numériques, l'aérospatiale et la défense. Les métaux rares tels que le lithium dans les batteries des véhicules électriques (VE) et le silicium pour les semi-conducteurs en sont un exemple classique. Leur volume apparemment faible ne doit donc pas être trompeur, car la dépendance à leur égard crée des vulnérabilités économiques et géopolitiques considérables.

[35] European Commission : Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs, *Study on the critical raw materials for the EU 2023 – Final report*, Publications Office of the European Union, 2023, https://data.europa.eu/doi/10.2873/725585

[36] Federal Public Service Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation. (28 mai 2025). *Greater autonomy regarding critical raw materials is crucial*. België. Consulté le 15 octobre 2025, sur https://diplomatie.belgium.be/en/policy/policy-areas/highlighted/greater-autonomy-regarding-critical-raw-materials-crucial

Contrairement aux produits stratégiques, la Commission européenne a établi une définition claire des matières premières critiques et identifié 34 matériaux uniques, parmi lesquels le lithium, le cobalt, les métaux des terres rares et le graphite. Au niveau du commerce international, cela signifie que nous devons isoler les flux commerciaux spécifiques dans lesquels ces matières premières critiques sont présentes. Cependant, ce n'est pas une tâche facile pour les institutions publiques, compte tenu de la complexité des flux de marchandises et du fait que les applications des matières premières critiques sont particulièrement dispersées. Dans la présente analyse, nous nous concentrons sur le scénario le plus simple, dans lequel une matière première entre en Belgique sous sa forme la plus pure, sous la forme de minerai ou de produit non transformé. Les 30 matières premières critiques identifiées dans notre analyse ne sont donc pas uniques. Certains codes de produits contiennent plusieurs CRM, tandis que différents codes peuvent parfois inclure plusieurs fois la même matière première. En réalité, les CRM sont souvent transformées dans des produits, dissimulées dans des codes de marchandises complexes qui contiennent parfois plusieurs matières premières critiques, ou importées sous forme de dérivés. [37]

Les graphiques 4-10 et 4-11 présentent les résultats pour la Belgique. Ces chiffres concernent exclusivement les matières premières critiques identifiées comme dépendantes dans notre analyse ; le volume total des CMR importées est donc nettement plus élevé. La Belgique importe pour environ 1,16 milliard de dollars de matières premières critiques dépendantes provenant de pays hors UE. Cela ne représente que 0,7 % des importations totales de marchandises hors UE, 3,6 % de toutes les marchandises importées dépendantes, mais 6 % des produits dépendants stratégiques. Ces chiffres montrent que, malgré leur part relativement faible dans le commerce total, l'importance stratégique de ces flux augmente en fonction de la nature du produit importé, c'est-à-dire s'il est dépendant ou dépendant stratégique.

Sur les 30 flux commerciaux de CRM identifiés au total, nous pouvons établir la répartition suivante en fonction de la catégorie de produits :

- 9 dans la catégorie métaux
- 9 dans la catégorie minéraux
- 12 dans la catégorie produits chimiques

Le graphique 4-10 montre que l'Afrique du Sud est notre principal partenaire commercial en termes de valeur des importations de matières premières critiques dépendantes sur la période 2019-2023 et qu'elle y parvient en exportant neuf matières premières critiques dépendantes vers la Belgique. Environ 92 % des exportations de l'Afrique du Sud vers notre pays concernent les « produits chimiques ». Le Maroc (16,3 %) et la Namibie (13,4 %) complètent le trio de tête. La Russie occupe la quatrième place avec une part de 12,3 %. Étant donné que l'ensemble de données concerne l'année 2023, une période au cours de laquelle la plupart des sanctions économiques contre la Russie n'étaient pas encore pleinement mises en œuvre, il est probable que cette part ait diminué depuis.

Si l'on examine le nombre de CRM dépendants importés (graphique 4-11), on constate que trois pays dominent clairement : le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine exportent respectivement 27, 25 et 25 des 30 produits critiques dépendants vers la Belgique.

Enfin, le graphique 4-12 montre la répartition de l'ensemble de produits pour ces matières premières critiques dépendantes. Pas moins de 58 % des produits importés entrent dans la catégorie « produits chimiques », viennent ensuite les « minéraux » (25 %) et les « métaux » (17 %). Cela contredit l'intuition selon laquelle les matières premières critiques relèveraient exclusivement de la catégorie « métaux ». Selon la classification HS17, elles sont donc également fortement représentées dans d'autres groupes de produits tels que les « minéraux » et les « produits chimiques ».

[37] Grâce à une liste de produits fournie par DG Trade, nous avons pu associer des codes de produits non uniques (HS17) à six chiffres aux 34 matières premières critiques identifiées par la Commission européenne.

Graphique 4-10. Principaux partenaires commerciaux pour les matières premières critiques (en valeur)

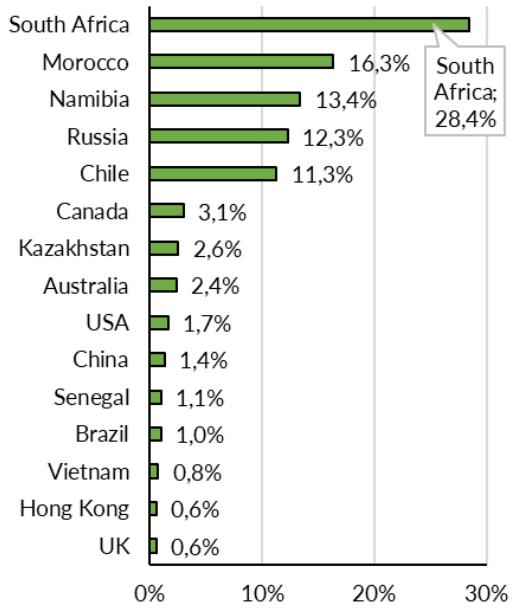

Graphique 4-11. Principaux partenaires commerciaux pour les matières premières critiques (quantité)

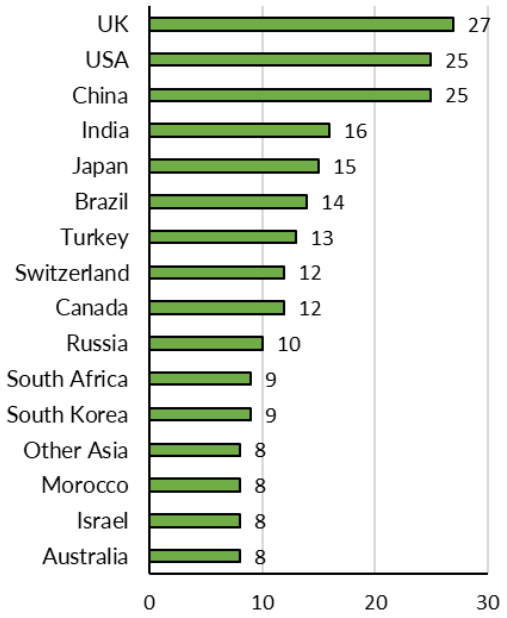

Graphique 4-12. Ensemble des produits de matières premières critiques provenant de pays hors UE

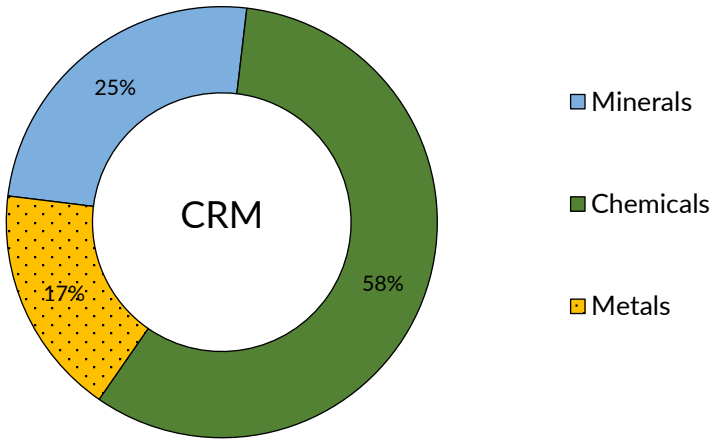

Source : BACI, calculs propres. Les 15 et 16 partenaires commerciaux principaux ont été retenus dans ce graphique. « Other Asia » désigne Taiwan.

4.3. Focus sur les Critical Raw Materials

Étant donné l'importance spécifique des matières premières critiques, cette partie dresse un aperçu plus précis et détaillé des dépendances belges pour chacune des 34 matières figurant dans la liste établie par la Commission européenne (2023)[38].

Pour ce faire, il convient d'adopter le plus haut niveau de granularité disponibilité pour mener à bien ce focus particulier. Les codes douaniers à 8-digits de la Nomenclature Combinée européenne sont donc utilisés dans cette partie. Les codes indiqués dans les factsheets du projet européen SCRREEN3 network sont retenus pour chaque matière première critique. Ensuite, les données sont agrégées afin d'avoir un aperçu pour la matière première dans son ensemble. Les statistiques utilisées dans l'analyse sont donc les données commerciales exprimées en concept national de la Banque nationale de Belgique pour les données belges, ainsi que les données commerciales d'Eurostat pour les données de l'Union européenne.

L'objectif est donc ici de présenter dans un tableau la liste des matières premières critiques pour laquelle la Belgique serait la plus dépendante d'un point de vue de son approvisionnement stratégique. Pour ce faire, deux indicateurs clés ont été retenus et calculés :

- l'avantage comparatif révélé net (Balassa, 1966)
- le ratio de désavantage relatif pour les importations (Vollrath, 1991)

L'avantage comparatif révélé net de la Belgique (*Net Relative Comparative Advantage*) pour le produit k est calculé de la sorte :

$$NRCA_{BE} = \frac{X_{BE} - M_{BE}}{X_{BE} + M_{BE}}$$

Où X_{BE} sont les exportations belges du produit k et M_{BE} les importations belges du produits k. L'interprétation de cet indicateur exprime pour la Belgique une forte spécialisation à l'export quand celui-ci se rapproche de 1 et une forte spécialisation à l'import lorsqu'il se rapproche de -1.
Le ratio de désavantage relatif pour les importations belges par rapport à l'Union européenne (*Relative Import Advantage*) pour le produit k est calculé de la sorte :

$$RMA_{BE,UE} = \frac{\frac{M_{BE}}{M_{BE\ tot}}}{\frac{M_{UE}}{M_{UE\ tot}}}$$

Où M_{BE} sont les importations belges du produit k, $M_{BE\ tot}$ les importations belges totales, M_{UE} les importations européennes du produits k et $M_{UE\ tot}$ les importations européennes totales. L'interprétation de cet indicateur exprime des importations proportionnellement plus importantes de ce produit pour la Belgique par rapport à la moyenne européenne, c'est-à-dire un désavantage comparatif (ou dépendance commerciale) si celui-ci est supérieur à 1.

Ces deux indicateurs sont calculés au niveau à 8 chiffres (NC8) et, ensuite, au moment de l'agrégation par matière première critique, une moyenne arithmétique par code produit est appliquée pour chaque matière première. Cela permet donc d'obtenir un NRCA et un RMA pour chaque matière première reflétant la tendance structurelle avec un poids identique pour chaque sous-produit spécifique au-delà de sa valeur d'importation pour le marché global belge de la matière première liée. En effet, pour les matières premières critiques, compte tenu de leur caractère stratégique, la valeur du flux a une importance relative.

Dans le tableau récapitulatif 4-2 ont donc été retenus parmi les 34 matières premières critiques (en réalité 33 car les éléments de terres rares légers et lourds ont été fusionnés dans une seule catégorie dans cette analyse), les 15 matières premières pour lesquelles la Belgique dispose à la

[38] Critical raw materials - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs

fois d'une forte spécialisation à l'importation (NRCA<0) et d'un désavantage comparatif au niveau des importations par rapport à l'Union européenne (RMA>1).

Tableau 4-2. Liste des matières premières critiques affichant une dépendance importante pour la Belgique (concept national, 2024)

CRM	Importations belges 2024 (en euros)	Exportations belges 2024 (en euros)	NRCA	RMA	Importations extra UE-27 (en %)
Cuivre	2.446.147.110,60	1.561.604.828,99	-0,15	4,61	46,5
Coking coal	639.327.721,07	21.942.427,66	-0,91	3,17	28,6
Phosphate	193.608.592,49	350.336,95	-0,73	2,69	61,2
Cobalt	162.917.584,80	193.530.558,01	-0,04	3,35	39,6
Antimoine	133.742.936,22	143.395.806,71	-0,24	5,30	51,1
Manganèse	78.383.858,52	22.027.589,05	-0,07	1,02	45,3
Niobium	60.897.173,76	7.593.574,82	0,00	1,39	63,0
Hélium	47.449.993,94	42.158.496,40	-0,06	1,05	57,0
Germanium	30.366.200,77	23.646.012,10	-0,38	4,53	67,9
Bore	19.338.293,08	1.843.217,28	-0,50	1,08	50,8
Bismuth	1.458.347,16	6.595.925,74	-0,20	1,50	50,1
Strontium	1.302.426,32	223.599,75	-0,80	1,02	49,3
Béryllium	1.295.188,90	64.659,58	-0,97	3,25	73,4
Gallium	912.911,18	470.023,00	-0,20	1,02	63,9
Scandium	858.106,04	4.195,95	-1,00	3,49	23,6

Source : Banque nationale de Belgique, Eurostat et calculs propres

Pour chaque matière première, en plus des valeurs des indicateurs, les valeurs d'importations et d'exportations belges en euros sont mentionnées pour l'année 2024, ainsi qu'en dernière colonne la part des importations extra-européennes de l'Union européenne en 2024. Cela permet également d'avoir un aperçu de la structure d'approvisionnement du marché européen.

Il est évidemment important de monitorer la situation d'approvisionnement et la structure du marché dans lequel la Belgique évolue pour chaque matière première critique, y compris celles ne figurant pas dans ce tableau.

4.4. Conclusions de l'analyse au niveau des produits

Cette analyse au niveau des produits identifie, sur la base de trois indicateurs clés, 710 produits pour lesquels les importations belges dépendent fortement de pays non membres de l'UE. Parmi ceux-ci, 203 produits sont classés comme stratégiquement dépendants conformément au cadre politique de l'UE, dont 30 produits (ou groupes de produits) correspondant aux matières premières critiques (CRM). Cette analyse est basée sur les données commerciales BACI (moyenne 2019-2023) et utilise des seuils pour la part extra-UE et la concentration des importations (HHI), complétés par une qualification stratégique.

La dépendance belge à l'égard des importations est fortement dominée en valeur par les combustibles (≈ 36 %, presque entièrement stratégiques), suivis par les produits chimiques (≈ 13 %). D'autres catégories telles que les métaux, les machines et les transports ont une part plus limitée, mais restent pertinentes. En nombre de produits, la chimie se distingue avec plus de la moitié de tous les biens dépendants stratégiques, dont 12 matières premières critiques. Le principal partenaire commercial affiche une forte concentration : la Norvège fournit près d'un quart des importations dépendantes stratégiques (principalement des combustibles), suivie des États-Unis et du Royaume-Uni. En nombre de produits, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine dominent, mais cela ne dit rien sur leur poids économique.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine comptent parmi les principaux partenaires commerciaux de la Belgique en nombre de produits dépendants stratégiques importés. Toutefois,

ce chiffre seul ne dit pas grand-chose sur le poids économique des importations. En revanche, si l'on examine la concentration de la valeur des importations, on constate que la Norvège occupe une position dominante et représente près d'un quart des importations dépendantes stratégiques, principalement sous forme de combustibles.

Le seuil de concentration des importations (HHI > 0,4) implique une faible diversité du côté de l'offre (ce qui correspond à environ 2,5 partenaires pertinents en moyenne), ce qui augmente la sensibilité au choc de ces biens dépendants. Cela est particulièrement vrai pour les combustibles et les produits chimiques. Les priorités en matière de gestion des risques pourraient consister à

- diversifier les pays d'origine (lorsque cela est judicieux) ;
- effectuer un suivi au niveau à six chiffres (huit chiffres si possible) en accordant une attention particulière à la réexportation/au transit ;
- adopter, pour les matières premières critiques, une approche de la chaîne de valeur (extraction-transformation-recyclage) qui s'inscrit dans le cadre politique européen.

Ces mesures pourraient être renforcées dans les prochaines itérations de cette analyse en intégrant la perspective des exportations et de l'UE et en affinant la méthodologie (notamment par des corrections pour les réexportations, telles que l'*import-exposure estimate*).

La Belgique importe pour environ 1,16 milliard de dollars de matières premières critiques dépendantes en provenance de pays non membres de l'UE, soit seulement 0,7 % du total des importations extra-UE, mais 6 % du groupe stratégique. Cet ensemble de produits se compose principalement de produits chimiques (58 %), complétés par des minéraux (25 %) et des métaux (17 %), ce qui contredit l'intuition selon laquelle les matières premières critiques seraient exclusivement composées de métaux. L'Afrique du Sud est le plus grand fournisseur en valeur, tandis que le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine fournissent le plus grand nombre de produits CRM.

Malgré le poids relatif limité de certains flux commerciaux, les implications stratégiques sont considérables : un petit ensemble de produits et de partenaires détermine une grande partie de la vulnérabilité de la Belgique. Cela nécessite des mesures politiques ciblées et fondées sur des données afin de renforcer durablement la résilience des chaînes critiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de la chimie et des matières premières critiques.

5. Conclusion générale et recommandations

La forte intégration de la Belgique dans les échanges internationaux représente à la fois une source d'opportunités économiques et un facteur de vulnérabilité. Ce rapport évalue le degré de dépendance de la Belgique vis-à-vis des pays situés en dehors de l'Union européenne, en identifiant les secteurs et les produits les plus exposés aux perturbations des chaînes de valeur mondiales.

L'analyse sectorielle révèle une forte diversité de situations entre les différents secteurs industriels. Les industries pétrolières, automobiles et la métallurgie apparaissent particulièrement dépendantes des intrants en provenance de pays extra-européens, notamment d'Asie, ce qui les rend sensibles aux chocs d'approvisionnement internationaux. À l'inverse, d'autres branches industrielles, telles que l'industrie pharmaceutique ou l'agroalimentaire, présentent une dépendance plus modérée. Par rapport aux pays voisins, les industries belges sont plus dépendantes des pays hors Union européenne que celles de l'Allemagne et de la France mais moins dépendantes que celles des Pays-Bas. Ce constat reflète à la fois la structure industrielle de la Belgique et la composition géographique de ses échanges extérieurs.

L'analyse effectuée au niveau des produits identifie 710 produits pour lesquels les importations belges dépendent fortement des pays non membres de l'UE. Parmi ceux-ci, 203 produits sont classés comme stratégiquement dépendants et 30 produits correspondent aux matières premières critiques (CRM). La dépendance belge à l'égard des importations est fortement dominée en valeur par les combustibles (≈ 36 %, presque entièrement stratégiques), suivis par les produits chimiques (≈ 13 %). D'autres catégories telles que les métaux, les machines et les transports ont une part plus limitée, mais restent pertinentes. En nombre de produits, la chimie se distingue avec plus de la moitié de tous les biens dépendants stratégiques.

Dans le cadre de la gestion des risques, il est essentiel d'assurer un suivi détaillé des dépendances, idéalement au niveau à six chiffres, voire huit lorsque les données le permettent. La méthodologie utilisée dans cette analyse par la Commission européenne (DG Grow) afin d'identifier les produits pour lesquels la Belgique dépend de fournisseurs hors UE présente certaines limites. Cela s'explique notamment par le fait qu'elle ne tient pas compte des réexportations ni des importations indirectes transitant par d'autres États membres de l'UE-27. Il est donc essentiel de poursuivre le développement d'un outil méthodologique mieux adapté aux spécificités de la Belgique. Ces améliorations pourront être intégrées dans les prochaines analyses, notamment en ajoutant la perspective des exportations et en perfectionnant la méthodologie utilisée. Pour les matières premières critiques, il importe également d'adopter une approche intégrée de la chaîne de valeur – de l'extraction à la transformation et au recyclage – pleinement alignée sur le cadre politique européen.

Les résultats de ce rapport soulignent la nécessité pour la Belgique de renforcer la résilience de son économie face aux chocs extérieurs. Le maintien d'un équilibre entre ouverture internationale et sécurisation des approvisionnements constitue désormais un enjeu stratégique majeur, condition essentielle d'une autonomie économique durable et d'une compétitivité renforcée dans un contexte mondial de plus en plus instable.

Sur la base de ces constats, plusieurs recommandations générales peuvent être formulées. Il conviendrait notamment de diversifier les sources d'approvisionnement, en recherchant des fournisseurs alternatifs et en développant des partenariats avec de nouveaux pays, lorsque cela est économiquement et technologiquement pertinent. Dans le même temps, il ne faut pas sous-estimer le potentiel du marché intérieur européen, qui offre encore de nombreuses possibilités de gains rapides, par exemple en supprimant les obstacles commerciaux existants, en allégeant les charges administratives et en renforçant la coopération commerciale entre les États membres. Parallèlement, il est également essentiel d'investir dans la recherche et le développement de technologies permettant de réduire la dépendance à certaines matières premières critiques, en explorant des alternatives plus durables ou des solutions de substitution, renforçant ainsi la résilience des chaînes de valeur nationales. Il serait également pertinent de renforcer la surveillance des matières premières critiques. Par ailleurs, il importe de soutenir la relocalisation ou la régionalisation de certaines productions clés, en favorisant les investissements dans les filières jugées stratégiques pour la sécurité économique. Enfin, il est recommandé de promouvoir

une coopération européenne renforcée, afin d’assurer une réponse coordonnée face aux risques de rupture d’approvisionnement.

6. Annexes

Annexe 1. Part des différents produits dans les exportations et les importations

Graphique 1-1. Part moyenne des exportations belges de biens par catégorie, de 2019 à 2024

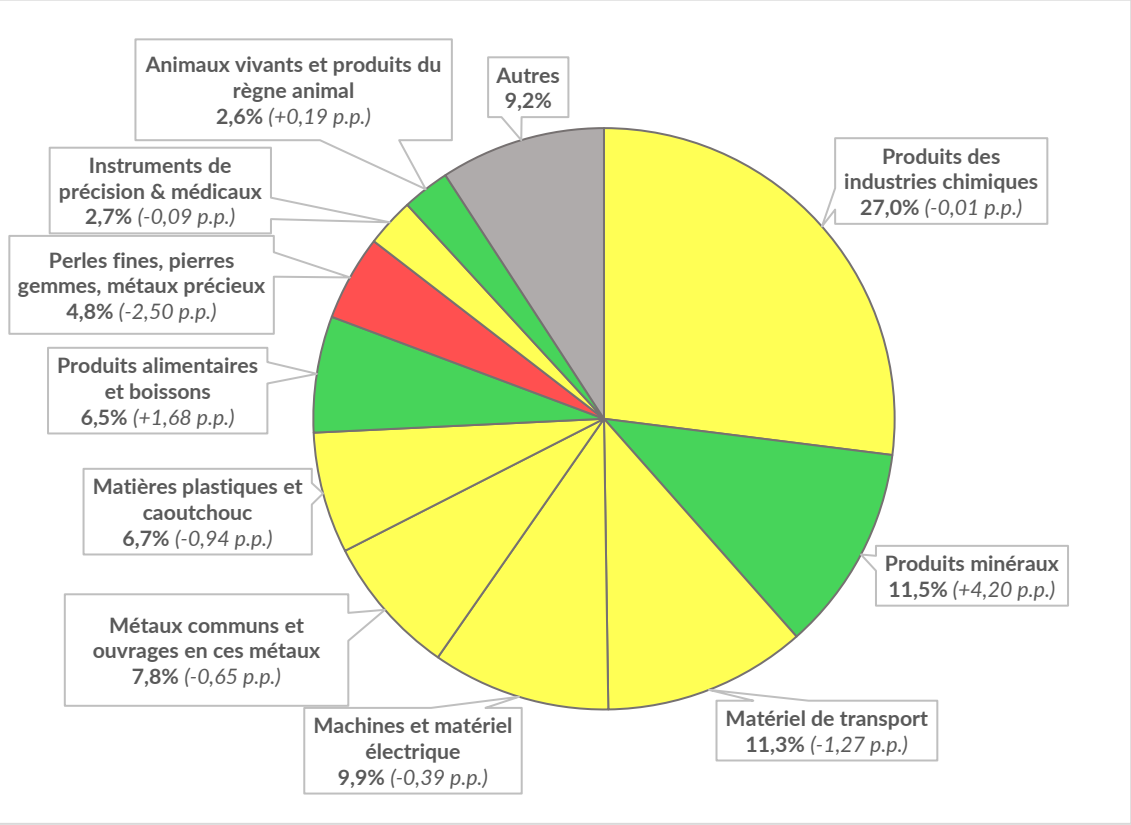

Note : *Le graphique illustre la part moyenne de chaque catégorie de biens dans les exportations belges entre 2019 et 2024. Les étiquettes indiquent pour chaque catégorie sa part moyenne ainsi que l'évolution de cette part entre 2014-2019 et 2019-2024. La couleur signale la performance relative du taux de croissance annuel composé (TCAC[39]) de la catégorie par rapport à celui de l'ensemble des exportations belges (3,8 %) sur la période 2019-2024 :*

- vert : TCAC supérieur à la moyenne nationale

- jaune : TCAC inférieur à la moyenne nationale

- rouge : TCAC inférieur à la moyenne nationale et négatif

Source : Institut des Comptes nationaux (ICN), concept national

Le graphique 1-1 montre la part moyenne de chaque catégorie de produits classés dans le top 10 des exportations belges sur la période 2019 -2024, le changement de cette part par rapport à la période 2014-2019 et le taux de croissance annuel composé de ces catégories entre 2019 et 2024. Les exportations belges affichent un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 3,8 % sur la période 2019-2024. Les produits les plus exportés en moyenne par la Belgique pendant cette période ont été les produits des industries chimiques, suivis par les minéraux et par le matériel de transport. Les produits des industries chimiques et les produits minéraux ont aussi vu leur part

[39] Le taux de croissance annuel composé est une mesure statistique permettant d'estimer la croissance moyenne annuelle qu'il y a eu entre deux date (European DataLab). Sa formule est **: TCAC =[(X_t / $X_{t,0}$)^(1/n)] – 1**. Où X_t est la valeur finale, $X_{t,0}$ est la valeur initiale et *n* est le nombre de périodes (années) entre t et t,0.

dans les exportations belges croître considérablement, de respectivement 5,1 et 2,7 points de pourcentage. Parmi les dix principales catégories de biens exportées par la Belgique, seuls les produits minéraux (+11,5 %), les produits alimentaires et boissons (+8,0 %) et les animaux vivants et produits du règne animal (+4,9 %) ont un TCAC supérieur à celui de l'ensemble des exportations belges. Le reste des catégories de biens ont un TCAC inférieur à celui de l'ensemble des exportations mais toujours positif, tandis que la catégorie des perles fines, pierres gemmes et métaux précieux a enregistré un taux de croissance annuel négatif entre 2019 et 2024, -5,7 %.

Graphique 1-2. Part moyenne des importations belges de biens par catégorie, de 2019 à 2024

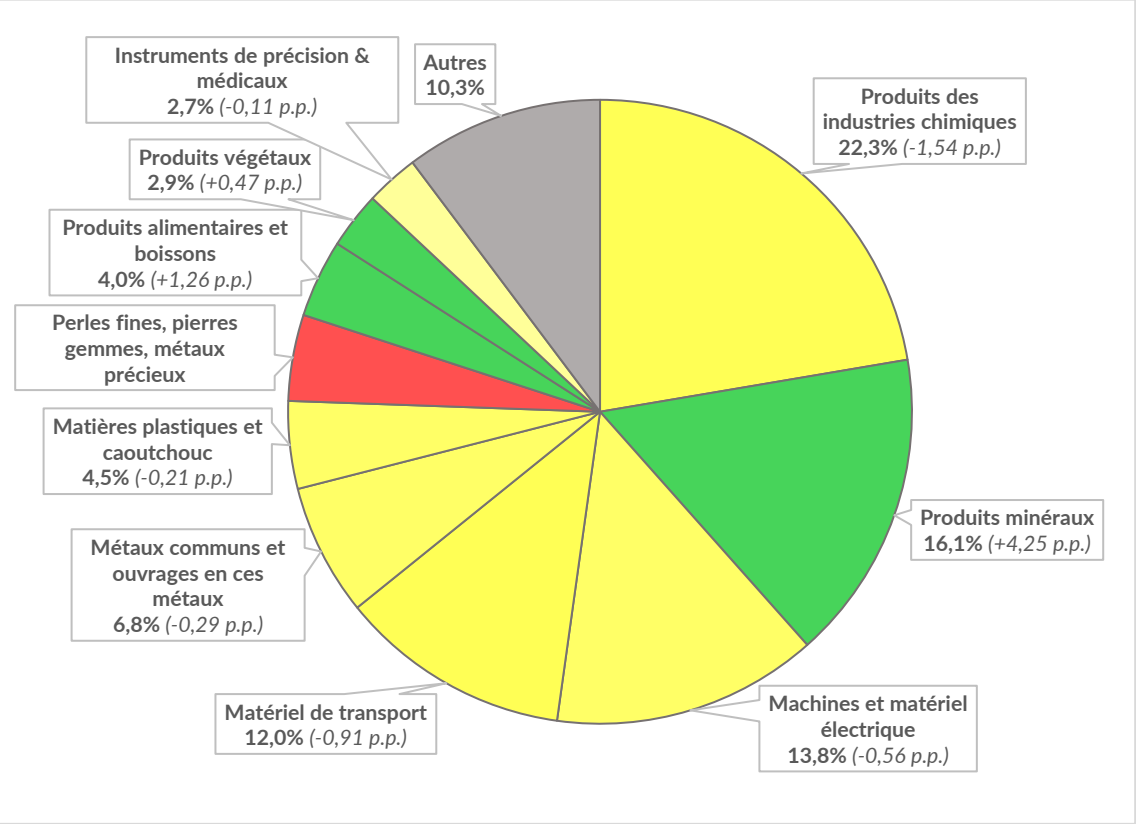

Note : Le graphique illustre la part moyenne de chaque catégorie de biens dans les importations belges entre 2019 et 2024. Les étiquettes indiquent pour chaque catégorie sa part moyenne ainsi que l'évolution de cette part entre 2014-2019 et 2019-2024. La couleur signale la performance relative du taux de croissance annuel composé (TCAC) de la catégorie par rapport à celui de l'ensemble des importations belges (3,0 %) sur la période 2019-2024:

- vert : TCAC supérieur à la moyenne nationale

- jaune : TCAC inférieur à la moyenne nationale

- rouge : TCAC inférieur à la moyenne nationale et négatif

Source : Institut des Comptes nationaux (ICN), concept national

Le graphique 1-2 illustre la part moyenne des catégories de biens, les variations de cette part et leur taux de croissance annuel composé (TCAC), comme dans le graphique 1-1, mais pour les importations belges. Les importations belges ont eu un taux de croissance composé (TCAC) de 3 % pour la période 2019-2024, légèrement inférieur à celui des exportations. Tout comme les exportations, les produits des industries chimiques et les produits minéraux sont les deux catégories de biens avec la part moyenne majeure entre 2019 et 2024, mais à la troisième place on trouve les machines et matériel électronique. Ces deux catégories de biens avec la part moyenne majeure sont aussi celles qui ont enregistré un plus forte augmentation de leurs parts entre 2019 et 2024 par rapport aux cinq années précédentes. Les catégories de biens avec un TCAC plus élevé en 2019-2024 parmi les catégories principales sont les produits minéraux (+8,1 %), les produits alimentaires et boissons (+7,7 %) et les produits végétaux (+5,6 %). Le reste des catégories de biens ont un TCAC inférieur à celui de l'ensemble des importations, tout en

restant positif, et, comme pour les exportations, la catégorie des perles fines, pierres gemmes et métaux précieux a enregistré un taux de croissance annuel négatif entre 2019 et 2024 : -6,5 %.

En comparant les deux graphiques, on retrouve généralement les mêmes catégories de produits ainsi que des TCAC et variation de part moyenne similaires. Ces catégories correspondent aux principales industries belges, notamment celles liées aux produits chimiques, aux machines et au matériel de transport, qui occupent une place centrale dans la structure économique du pays. Les services ne sont pas repris par ces graphiques, mais ils jouent un rôle très important en Belgique, tant en appui à ces secteurs industriels que dans le dynamisme global du commerce extérieur belge, où les échanges de services sont en forte augmentation ces dernières années (+25,1 % entre 2019 et 2024[40]).

Annexe 2. Décomposition de la valeur ajoutée cumulée satisfaisant la demande finale totale d'une industrie donnée

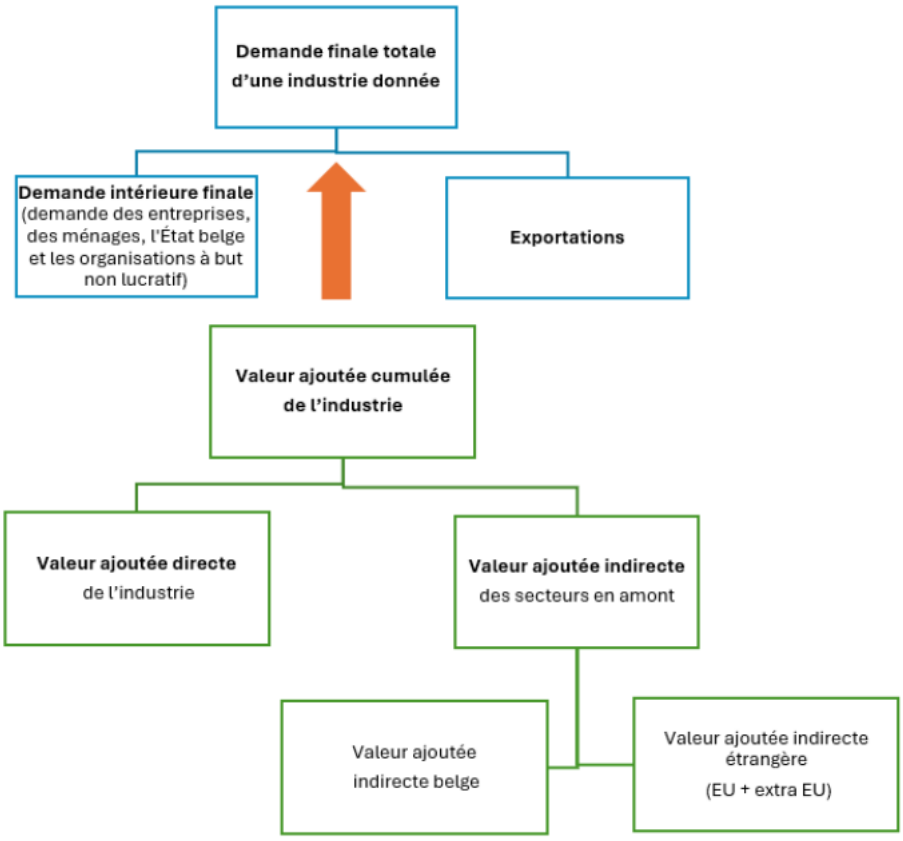

[40] Eurostat et Banque nationale de Belgique (BNB)

Annexe 3. Graphiques relatifs à l'analyse sectorielle des dépendances économiques des industries belges

Graphique 3-7. Analyse de l'évolution de la part de la valeur ajoutée dans la demande finale totale entre 2018-2022

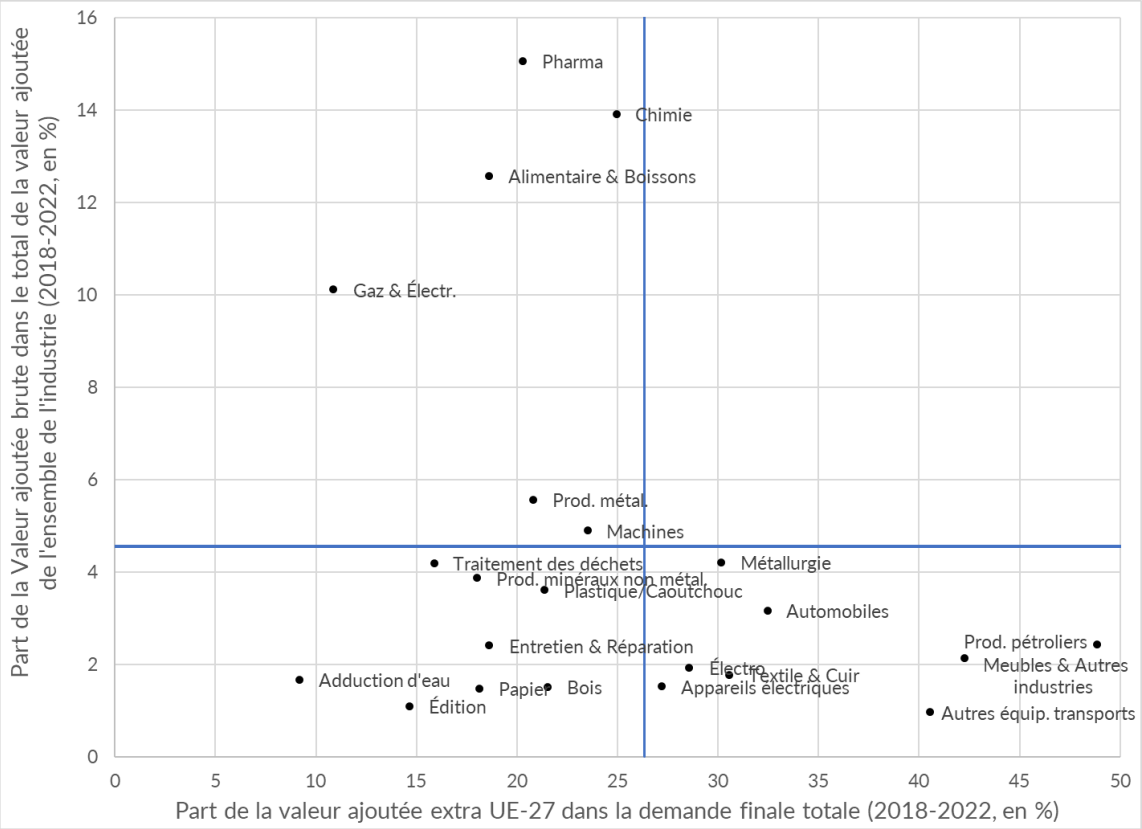

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-8. Décomposition des fournisseurs industriels extra UE-27 par industrie entre 2018 et 2022

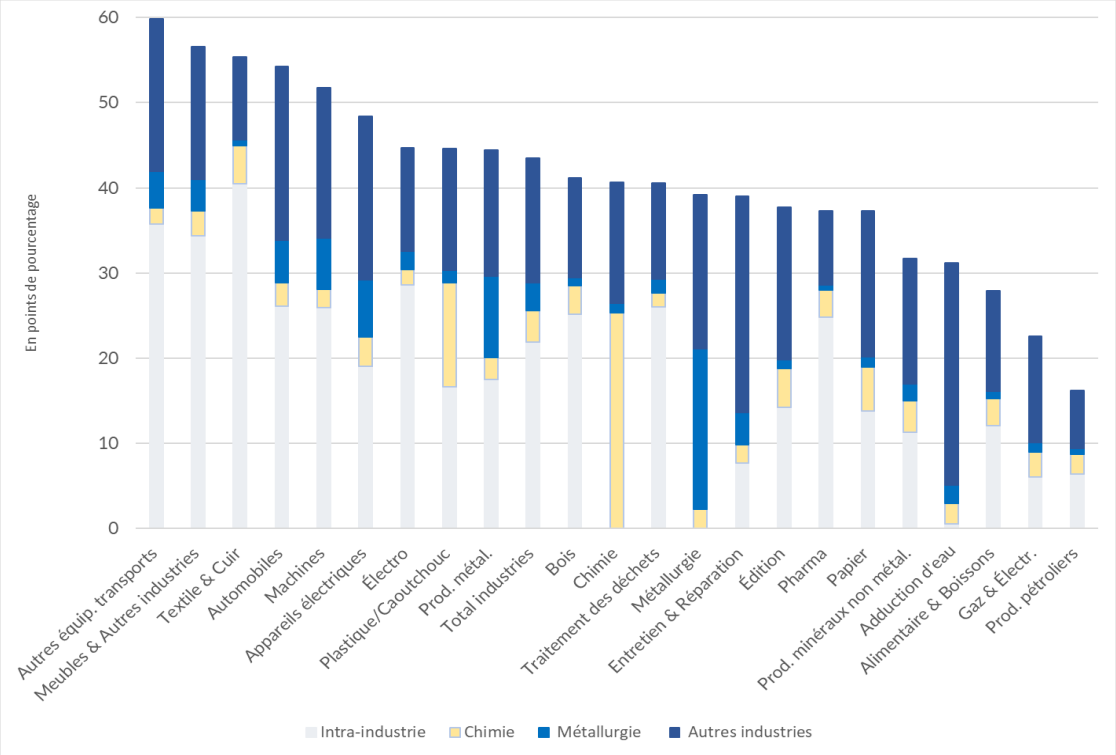

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-9. Décomposition des fournisseurs de service extra UE-27 par industrie entre 2018 et 2022

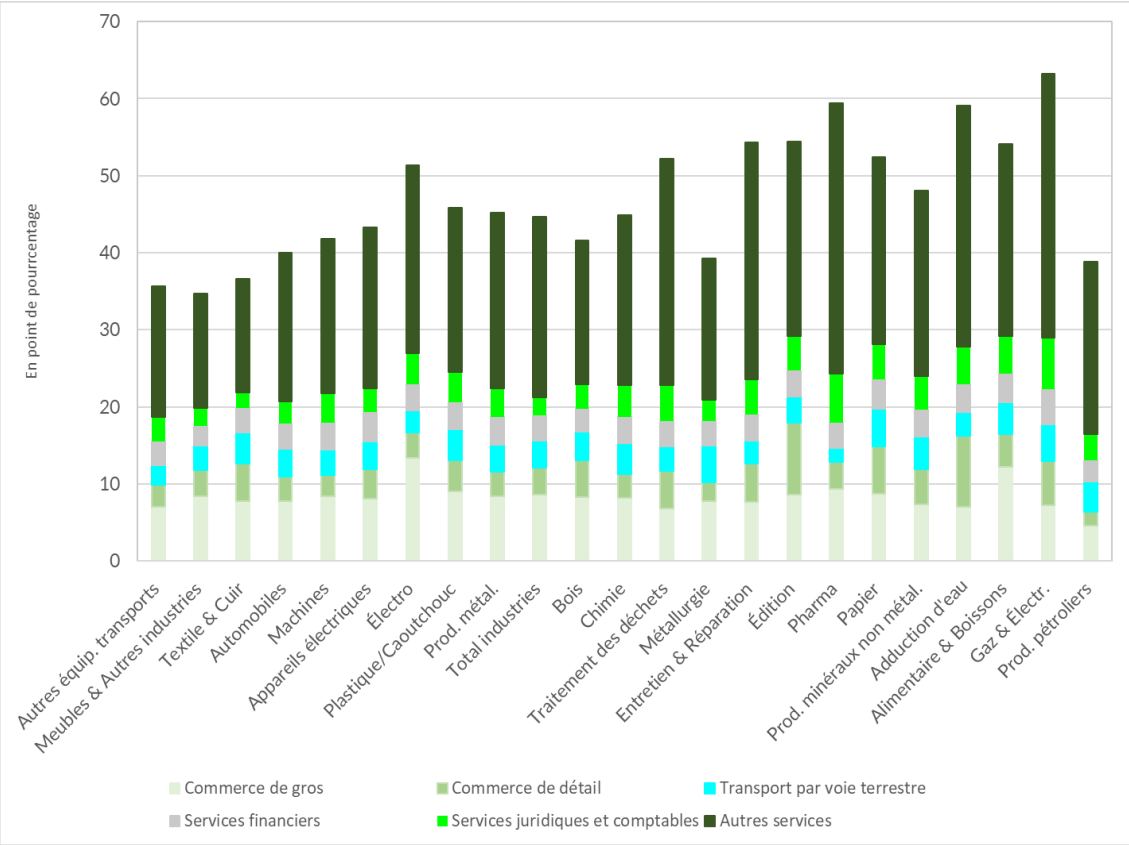

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-10. Analyse de l'évolution de la part de la valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale entre 2013-2022

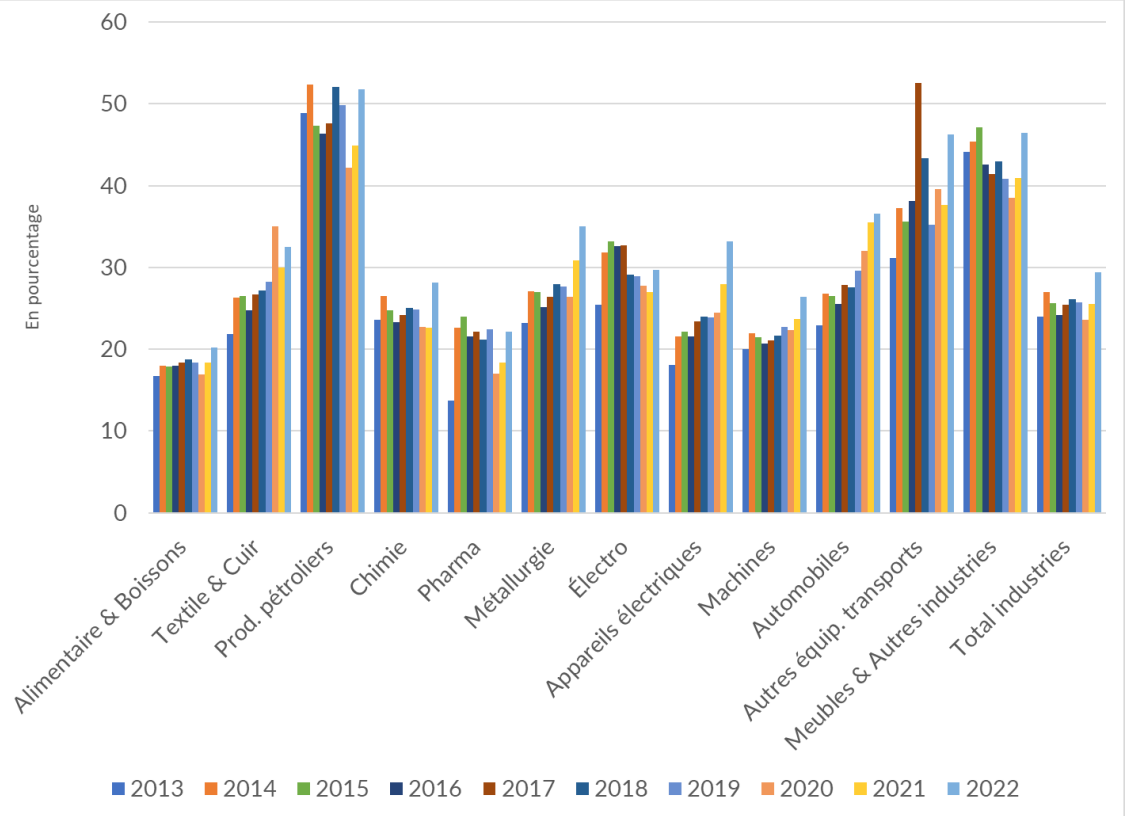

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Ce graphique reprend l'évolution année après année de la part de valeur ajoutée extra UE-27 pour les 12 industries répertoriées dans le graphique 3-1 comme dépendantes de la zone extra UE-27. Les industries sont classées par ordre décroissant de leur part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale (moyenne 2018-2022 ; même ordre que dans le graphique 3-2).

C'est en 2022 que la dépendance extra UE-27 est la plus élevée sur les dix années passées sous revue pour l'industrie prise dans son ensemble (29,3 % alors que ce ratio fluctuait autour des 25,0 % les années précédentes). Est-ce un fait conjoncturel ou bien cette plus forte dépendance vis-à-vis des régions extra UE-27, et particulièrement de l'Asie, va-t-elle s'accentuer durant les années qui suivent ? La moitié des industries ont connu leur part de valeur ajoutée maximale sur les dix dernières années : l'industrie automobile, la métallurgie (premier quadrant) ; les appareils électriques (deuxième quadrant) et l'industrie alimentaire, l'industrie chimique et la fabrication de machines pour le troisième quadrant.

Au niveau sectoriel, on peut relever différentes évolutions sans pour autant expliquer toutes les variations annuelles pour chaque secteur, ce qui n'est pas le but de cette étude. Certaines industries comme l'industrie automobile, les appareils électriques, ou les machines ont suivi une tendance régulière à la hausse. En revanche, certaines industries, de plus petite taille et d'une composition plus hétérogène comme les autres équipements de transport et les meubles et autres industries, ont suivi une trajectoire plus fluctuante. Pour l'industrie textile et du cuir, la part de valeur ajoutée extra UE-27 a atteint un plafond en 2020, année de la crise sanitaire, et exprime dans une certaine mesure la dépendance conjoncturelle vis-à-vis des masques de protection chinois durant la Covid-19. Pour les autres équipements de transport, une valeur extrême a été atteinte en 2017. Une analyse plus fine a permis d'observer que la **valeur ajoutée du reste du monde** a connu une progression exceptionnelle cette année-là et peut donc en partie expliquer ce pic. Pour l'industrie pétrolière, l'année 2020 illustre un creux dans la part de valeur ajoutée extra UE-27 (marqué notamment par un net recul de l'approvisionnement en produits miniers de **Norvège**).

Graphique 3-11. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et françaises

Exprimée en points de pourcentage, moyenne 2018-2022.

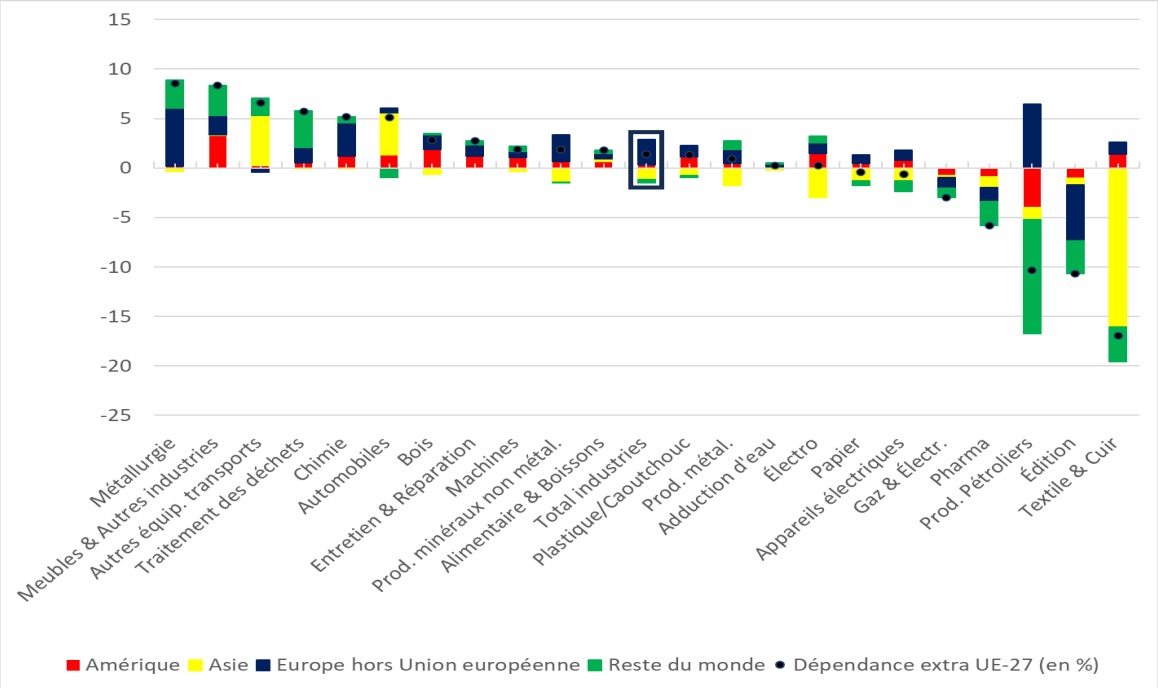

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-12. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et allemandes

Exprimée en points de pourcentage, moyenne 2018-2022.

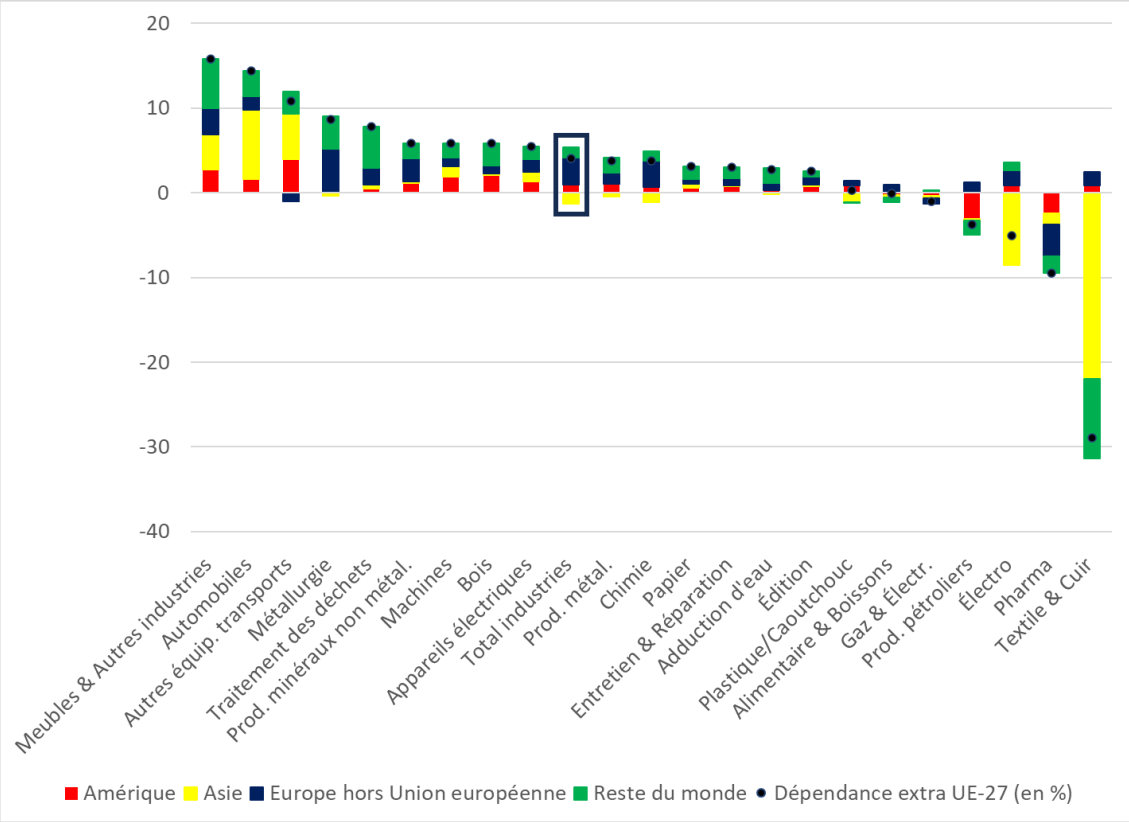

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-13. Contribution à l'écart entre la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges et néerlandaises (exprimée en points de pourcentage, moyenne 2018-2022)

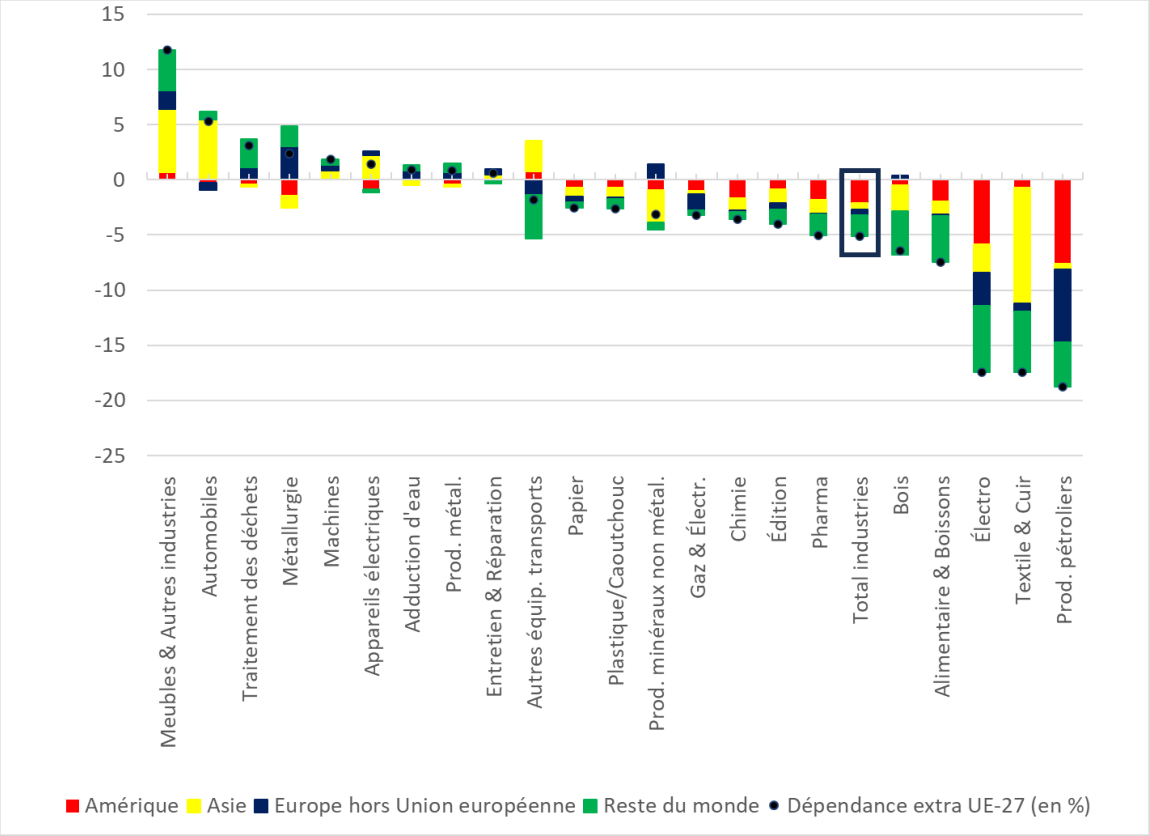

Source : FIGARO (CE), calculs propres

Graphique 3-14. Contribution à la part de valeur ajoutée extra UE-27 dans la demande finale totale adressée aux industries belges

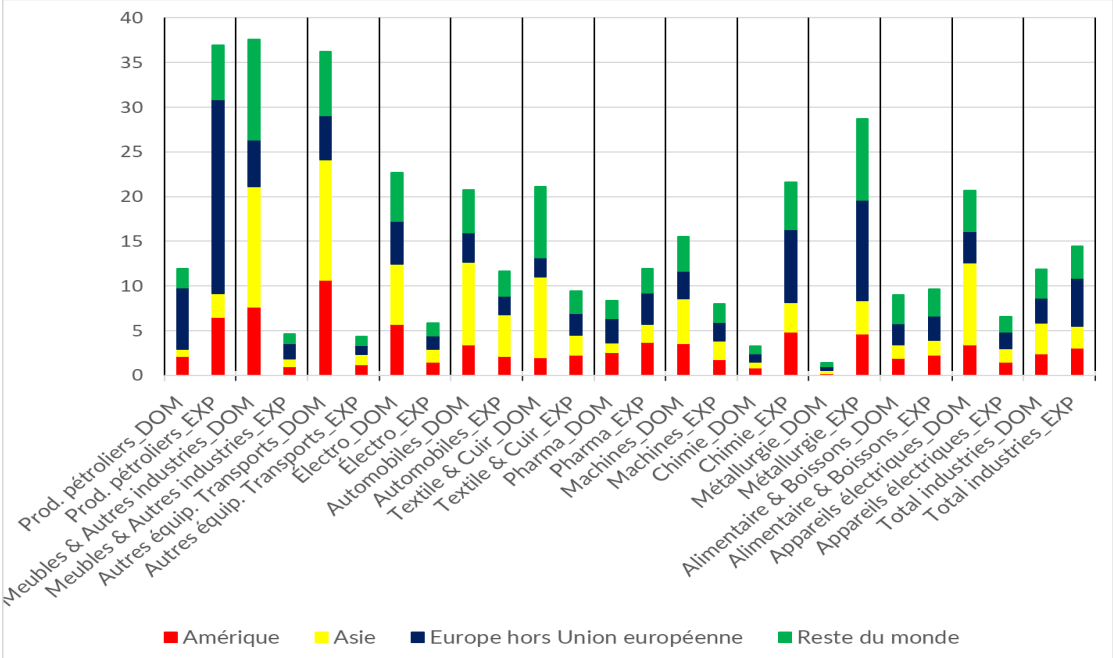

Source : FIGARO (CE), calculs propres.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be